



Matériel de bâtiment et d'industrie

QUINCAILLERIE

unimate
S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD - ROUTE D'IRIGNY "LES AIGAIS" BRIGNAIS

Tél. (7) 805.18.66

Fabricant du coffrage rapide **Cofruni**

Spécialiste des règles aluminium bâtiment

Echafaudage **MIB** - Bétonnières et treuils

Tubes plastique, gaine et tuyau eau

Outils électriques des meilleures marques

Clés et pinces de **FACOM - SAM - FOP**

Soudure électrique et oxyacétylénique de **SAF**

Martellerie - Pelles - Pioches - Serre-joints - Etais

Brouettes - Scies - Aération - Echelles et Escabeaux bois

et dural - Signalisation - Topographie - Cordage - Fers

à béton - etc...

Etudes, conseils et réalisation de matériel

Livraison rapide - Service après-vente

La Maison du Professionnel au service de Tous.

sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 2** La Municipalité
- 3** Editorial
- 4** Dernières décisions du Conseil Municipal
- 6** Quel enseignement tirer du recensement général 1982 ?
- 7** Les effectifs scolaires de notre commune
- 9** A la maternelle...
- 10** L'enseignement spécialisé
- 11** La sécurité dans les groupes scolaires
- 12** Travaux réalisés dans les groupes scolaires
- 13** Des séjours en classe de découverte
- 14** Les délégués départementaux de l'Education Nationale
- 15** L'équipe junior de judo à l'honneur
- 16** Assises régionales du livre et de la lecture
- 17** Vandalisme : gaspillage des fonds publics
- 18** La sécurité est l'affaire de tous
- 19** Peut-on supprimer la délinquance ?
- 21** Qui sera jumelle de Brignais ?
Message du Maire prononcé le 11 Novembre 1982
- 22** Remise de la Médaille Militaire à M. Volatier
- 23** Noël des Cheveux Blancs
- 24** Contingent d'aide sociale
- 25** Participons à la lutte contre le cancer
Opération caves et greniers
- 26** A propos, avez-vous entendu parler de...
Code des marchés publics
- 27** Acquisition de la propriété De Mijolla
- 28** Les transports en commun à Brignais
Assainissement
- 29** Bilan des travaux durant les mois d'été
Permanences du C.A.U.E.
- 30** Les clés de la Loi Quilliot
- 31** Permanence du Conciliateur
- 33** Comment travaille-t-on avec les Associations locales ?

LA VIE DES ASSOCIATIONS

- 35** Amicale Laïque :
- section Boules
- section Cyclo-Club
- 36** - section Judo
A.C.P.G. - C.A.T.M.
Association amicale du personnel municipal
- 37** Association des amis de la bibliothèque
Association familiale
- 38** Association française contre la myopathie
- 39** Association des cheveux blancs
- 40** Association des peintres de Brignais
- 41** Association rhodanienne de sauveteurs secouristes
Association scolaire des familles de Brignais
- 42** Association des parents d'élèves de l'école libre
Association Sportive de Brignais :
- 43** - section Basket-Ball
- section Football
- 44** - section Natation
- section Tennis
- 45** - section Pétanque
- section Volley-Ball
- 46** Association Sportive Pérousiennne
La Boule Joyeuse
- 47** Brignais-Accueil
Centre de maintien à domicile des personnes âgées
- 48** Centre culturel et d'information de Brignais
- 49** Classes en 2
Club de la bonne humeur
- 50** F.C.P.E. Jean Zay
Confédération syndicale du cadre de vie de Brignais
Ecole de musique
- 51** Espérance et Vaillantes
- 53** Fédération des Guides et Scouts d'Europe
Yoga
F.N.A.C.A.
- 54** Jeunes-Emploi-Formation
Gymnastique volontaire
- 55** Maison des Jeunes
- 56** La randonnée sans bornes
Secours Catholique
P.E.E.P.

La Municipalité

MAIRE
Michel THIERS

B.A.S. - Action Scolaire - Information - Personnel Communal - Transports

ADJOINTS

André MOSSIÈRE
Urbanisme
P.O.S.
Permis de construire

Marcel ARNAUD
Action Sociale
et Culturelle
« Les Arcades »
« Cheveux Blancs »

Jean FERROLLET
Voirie
Assainissement
Circulation
Stationnement

Jean DARFEUILLE
Jeunesse
Sports

Marcel MASSON
Travaux
et Bâtiments Communaux

Alexandre GENELOT
Finances et Affaires
Economiques

CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES

Marie-Hélène CORTIAL : Relations avec les Associations et Sociétés locales
Monique BOURRON-LAURINO : Environnement
Marie-Thérèse GARDON : Affaires scolaires

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Anne-Marie PIEGAY
Michel DENIS - Jacques DUGAS-VIALIS - Daniel GAILLARD
Roger GURET - Pierre LAPLACE - Georges LOMBARD - Marcel PERRAUD
Daniel VIAL

PERMANENCES DES ÉLUS

En principe, le Maire reçoit le MERCREDI de 18 à 19 h., et le SAMEDI de 10 à 12 h.,
mais également sur **rendez-vous** demandé au moins deux jours auparavant.

André MOSSIÈRE : les mardis et vendredis de 10 h. 30 à 12 h.

Marcel ARNAUD : les samedis de 10 h. à 12 h.

Jean FERROLLET : les lundis ou mardis de 17 h. 30 à 18 h. 30

Jean DARFEUILLE : les mercredis de 17 h. 30 à 18 h. 30

Marcel MASSON : les mercredis de 11 à 12 h.

Alexandre GENELOT, sur rendez-vous

Au début de chaque mois, un tableau affiché dans les panneaux d'informations municipales et à la Mairie,
précise les jours et heures des permanences du Maire et des Adjointes.

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Commission du Bulletin :
Mmes A.-M. PIEGAY, M.-H. CORTIAL, M. BOURRON-LAURINO
MM. ARNAUD, DARFEUILLE, DUGAS, THIERS
Avec l'aide de MM. BIDAULT, GONIN, MOREL, FLEURY, Mme GAÏDO, Mme SOGNO et les Services Administratifs et Techniques.

Dépôt légal : quatrième trimestre 1982 — Administration, Rédaction : Brignais, Mairie.

Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais,
a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

La photo de la page de couverture est du Studio Jacques DUGAS, 14, rue des Collonges, à Saint-Genis-Laval.

La photogravure des pages couleur a été réalisée par le Studio Pierre ROCHEBLOINE, rue des Ronzières, à Brignais.



Editorial

En mai, nous avons voulu attirer particulièrement votre attention sur les problèmes rencontrés par les jeunes de Brignais à la recherche d'un emploi : en effet, vous n'avez pas pu rester insensibles aux articles rédigés par les représentants de la Maison des Jeunes ou aux comptes rendus de réunions que nous avons organisées avec les employeurs de notre commune.

Que s'est-il passé depuis le mois de mai ?

Créée et coordonnée par la Maison des jeunes, la Commission Emploi-Formation (regroupant élus, employeurs, assistantes sociales et bénévoles) a obtenu un premier succès :

- des contacts avec les employeurs,
- des entretiens fouillés avec une centaine de jeunes,
- la mise sur pied de deux stages (un d'orientation, un d'initiation),
- une dizaine de jeunes en stages d'entreprise.

Pour notre part, nous continuerons à apporter notre soutien moral et matériel à cette action, car elle est saine et prouve qu'avec de la bonne volonté, des personnes d'origines, voire d'intérêts différents, sont capables par une mise en commun de leurs moyens de réaliser de grands desseins.

Il est vrai que le législateur se décharge en partie sur les collectivités locales ; mais au-delà de cette critique que nous partageons, nous estimons devoir aider les jeunes à réussir leur insertion. C'est la raison pour laquelle, recherchant pour notre part le moyen de les aider, nous avons souscrit dès le début 1982 à leur heureuse initiative.

Aussi, nous vous demandons, chacun selon vos moyens, de faire en sorte que la suite permette de concrétiser encore mieux cette compréhension.

*Le résultat en sera positif pour tous : ce sera le fruit de la **Solidarité**.*

Le Maire, **Michel THIERS**.

Dernières décisions du Conseil

Séance publique du 1-9-82

Demande de subvention auprès du Conseil Général :

Demande de subvention du département pour la participation de la commune aux frais de fonctionnement du collège Jean Zay, au titre de l'année 1982-1983.

Révision des listes électorales de la Chambre d'Agriculture du Rhône :

Désignation du délégué du Conseil Municipal au sein de la commission communale chargée de la révision des listes électorales. Désigné : M. Pierre LAPLACE.

Acquisitions foncières :

— Proposition de rédaction, pour partie, des actes administratifs, par vacation.

— Acquisitions gratuites de terrain pour élargissement du chemin de la Petite Côte. Propriétaires : Mme TOUILLEZ Serge, M. BROYER Henri, M. MICHELAS Maurice.

— Acquisition à l'amiable de terrain pour l'élargissement du chemin de la Petite Côte. Propriétaire : M. MICHELAS Paul.

— Acquisition à l'amiable de terrain en vue de l'élargissement de la rue du Moulin. Propriétaire : M. et Mme ARNAUD Eugène.

Séance publique du 21-10-82

• Projet vidéo du Centre Social :

Subvention refusée avec 16 voix contre (11 + 5 voix) et 2 abstentions.

• Nomination des membres de la Commission communale pour les élections prud'homales : Employeurs. Titulaire : M. GURET, Suppléant : M. LOMBARD.

Salariés. Titulaire : M. BLACHE : Suppléant : M. BRUNOT.

Tous nommés à l'unanimité.

• Fixation des tarifs des concessions dans le nouveau cimetière :

Durée	15 ans	30 ans	50 ans	Terrain Gén.	Total
Nombre	354	581	138	67	1.140
Prix au m ²	500 F	1.000 F	1.500 F		

Voté à l'unanimité.

• Réalisation d'un emprunt de 600.000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour aménagement d'espaces publics :

Taux 11,75 % l'an remboursable en 15 ans. Voté à l'unanimité.

• Réalisation d'un prêt relais auprès de la Banque Populaire de Lyon et sa région :

Pour assurer le financement partiel de l'acquisition de la propriété DE MIJOLLA. Intérêts : 15,45 % l'an remboursable en deux ans. Voté à l'unanimité.

• Acquisition Offray :

2.320 m² lieu-dit Gaud. Voté à l'unanimité.

• Demande d'une subvention du Centre Culturel pour la joujouthèque :

Refusée, 17 contre, 1 abstention.

• Emploi des fonds scolaires attribués au titre de l'année scolaire 1981-82 :

14.740 F sont employés à la construction d'une clôture au groupe scolaire Fournion. Voté à l'unanimité.

• Acquisition Delore pour élargissement du chemin du Bonnet :

13 m². 17 pour et 1 abstention.

"Le vrai du vrai c'est pas tant d'aller vite que de savoir par où passer."

« La Plaisante Sagesse Lyonnaise »
Maxime recueillie par Catherin BUGNARD.

Municipal

Séance publique du 9-11-82

• Compte Administratif 1981 :

Voté à l'unanimité.

• Budget Supplémentaire 1982 :

Voté à l'unanimité.

• Contrat de quartier avec l'Etablissement Public Régional :

Vote d'un montant de 25.000.000 F pour la réalisation du centre socio-culturel et aménagement du centre administratif et d'une somme de 100.000 F pour le concours d'architectes.

• Classes de découverte :

50.000 F à 60.000 F sont votés pour participer au financement de classes de découverte auxquelles participeront plusieurs classes de Brignais.

• Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au sein de l'Association des Amis de la Bibliothèque :

Mme PIEGAY.

• Location des délaissés de l'A.45 pour aménager des aires de jeux :

19.960 m² seront loués par la commune au Département pour 370 F par an.

• Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant aux Consorts SERCLERAT :

249 m² rue des Chapeliers pour réalisation d'un parking.

NUMÉROTATION

Sur la demande des élus locaux, les Services Techniques de la ville de Brignais ont numéroté les propriétés et habitations bordant plus de 160 boulevards, avenues, rues, chemins, impasses ou allées.

Les arrêtés du Maire sont approuvés par le Préfet.

La mise en place de cette numérotation doit s'effectuer entre le 15 et 20 décembre 1982.

Chaque propriétaire recevra une plaque de numérotation qu'il devra placer à l'entrée de sa propriété ou habitation, et ceci dans un délai d'un mois.

PLATRIERIE PEINTURE-DÉCORATION

Gérard PRESSACCO

3, allée des Marguerites

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.46.68

BRIGNAIS REPORTAGE

Une vue des concurrents de la course à travers Brignais.



Quel enseignement tirer du recensement général de 1982 ?

Le recensement général de la population française en 1982 a fait apparaître plusieurs points. Nous pensons qu'il est utile de vous en résumer l'essentiel (que nous extrayons de la lettre de Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de la Région Rhône-Alpes, Commissaire de la République du Rhône, datée du 30 septembre) :

La croissance nationale est de 3,16 % (54.300.000 en 1982 - 52.600.000 en 1975), soit environ la moitié de celle enregistrée de 1968 à 1975. C'est dans la région Provence-Côte d'Azur (7,8 %) que la population augmente le plus ; Rhône-Alpes est cependant bien placée (4,68 %), et elle compte plus de 5.000.000 d'habitants (2^e région française).

On constate :

• Au niveau de la région

— Une diffusion de l'urbanisation s'étendant aux communes environnantes des grandes villes.

— La poursuite de la croissance autour des villes importantes des départements alpins (Annecy, Chambéry, Grenoble).

— L'Ain, la Haute-Savoie progressent de plus de 10 %, l'Isère (8,5 %), la Drôme (7,5 %), la Savoie (5 %), le Rhône (+ 1 %) et seule la Loire enregistre une baisse de population.

• Dans le Rhône

Lyon passe de 463.000 à 418.000 habitants. Les cantons en fort accroissement sont : Meyzieu (34 %), L'Arbresle (25 %), Mornant (23 %) ; ceux enregistrant les plus fortes baisses sont : Vénissieux (- 13,4 %), Lyon (- 9,7 %), Monsols (- 9,7 %), Bron (- 7,5 %), Beaujeu (- 6,2 %) et Givors (- 5,3 %).

La première couronne autour de Lyon (Bron, Caluire, Vénissieux, Villeurbanne) baisse également au profit de communes plus éloignées comme Meyzieu, Pont-de-Chéruy, Mornant et la nôtre.

• A Brignais

De 6.790 habitants recensés officiellement en 1975, La population est passée à 9.577 en 1982 (recensement général).

Le recensement **complémentaire**, que nous avons effectué en 1979, a retenu 9.482 habitants. Rappelons que l'avantage d'un recensement complémentaire réalisé par une commune est double :

— officialiser une population (qui, tout en étant approximative, car quelques mouvements ne sont pas pris en compte, n'en n'est pas moins reconnue par l'Administration) ;

— permettre de percevoir des aides financières nationales (Dotation Globale de Fonctionnement par exemple), accrues, car calculées proportionnellement à la population.

On remarquera donc que l'augmentation de la population de Brignais est beaucoup plus marquée de 1975 à 1979 que de 1979 à 1982 où elle s'est stabilisée.

De l'enquête effectuée pour le Plan de Référence en 1980-81, il apparaît que le centre de notre commune se désaffecte au bénéfice de la périphérie ; nous reviendrons ultérieurement sur ces détails dans le cadre de l'aménagement du centre ville.

On pourra mieux juger de l'évolution en comparant les chiffres du tableau ci-dessous :

	1975	1982
Résidences principales	1.921	2.850
Résidence secondaires	46	51
Logements vacants	93	132
Habitations mobiles	—	4
Population des résidences princip.	6.638	9.457
Sans domicile fixe	—	13

En conclusion, la croissance de notre région s'est plus largement diffusée qu'auparavant. Ce point est positif car il doit permettre de décongestionner les grandes villes.

Michel THIERS.

thermipan

UNE GAMME DE PANNEAUX DE DOUBLAGE PLAQUE DE PLATRE + ISOLANT QUI PERMETTENT D'ASSURER EN UNE SEULE OPÉRATION

- l'isolation thermique,
- l'isolation acoustique,
- la sécurité incendie,
- la barrière anti-condensation,
- le revêtement intérieur,

DES MURS, PLAFONDS COMBLES, ETC.



société nouvelle de matériaux isolants
Z.I. Sud, R.N. 86, B.P. 50, 69530 BRIGNAIS
S.A. cap. 500.000 F / Tél. (7) 805.11.55 / Télex SNMI 380 296 F

POINÇONNAGE
GRIGNOTAGE
GRUGEAGE
PLIAGE

Clé en mains ?...
Oui - Avec **GURET-MAIGRET** vous pouvez vous décharger au maximum de tous les travaux annexes à la fabrication des pièces, tôles de 0,8 à 6 mm. Par exemple : dégraissage, peinture selon vos spécifications et même emballage.

GURET-MAIGRET répond toujours à votre problème au plus près des impératifs qui sont les vôtres : problèmes de poinçonnage, grignotage en CNC, grugeage, pliage en CN ? Consultez-nous

GURET MAIGRET
Les Aigais
69530 BRIGNAIS - Tél. (7) 805.22.22

GURET-MAIGRET
Les Aigais
69530 BRIGNAIS - Tél. (7) 805.22.22

Monsieur _____
Société _____
Adresse _____
Tél. _____
désire recevoir votre documentation.

era

Les effectifs scolaires de notre commune

RENTRÉE 1982-1983

1. ÉCOLES PUBLIQUES :

Les 1.421 élèves fréquentant les écoles publiques primaires et maternelles de Brignais étaient ainsi répartis au 14 septembre 1982 :

	Ecoles Maternelles				Ecoles Primaires					Total
	Cl. F.	A. L.	J. M.	Total	A. S.	A. L.	J. M.	Cl. F.	Total	
Nbre élèves	271	124	118	513	129	169	274	336	908	1.421
Nbre classes	9	4	4	17	5	8 (2)	12 (1)	13	38	55

(1) Dont une classe d'initiation à effectif réduit.
(2) Dont 2 classes de perfectionnement.

A la rentrée de septembre 1982, les écoles primaires A. Lassagne et C. Fournion ont perdu une classe chacune.

Par rapport à la rentrée 1981, une baisse sensible du nombre d'élèves est à noter, particulièrement dans les écoles primaires.

Les effectifs à la rentrée 81 étaient :
— écoles maternelles : 522 élèves pour 17 classes,
— écoles primaires : 959 élèves pour 40 classes.

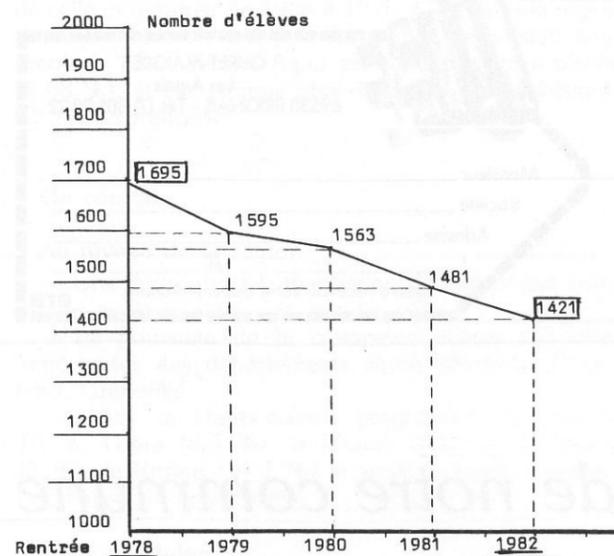
Au 10 septembre 340 enfants prenaient leur repas dans les deux restaurants scolaires dont 175 au restaurant C. Fournion et 165 au restaurant J. Moulin.

Nous constatons cette année encore un fléchissement du nombre des élèves, qui se retrouvaient à la rentrée, inférieur aux prévisions du mois de juin : 1.421 alors qu'il en était prévu 1.453.

La baisse moins sensible pour les écoles maternelles peut s'expliquer en partie par la hausse du nombre des naissances en 1980 qui, cependant fléchit à nouveau en 1981.

Les efforts conjoints des parents d'élèves, des directeurs, des D.D.E.N. et de la Municipalité depuis le mois de mars 1982 en vue d'obtenir le maintien des deux classes menacées de fermeture aux écoles primaires A. Lassagne et C. Fournion pour la rentrée 1982-83 ont été vains.

Voici la courbe des effectifs scolaires de 1978 à 1982.



La Commission Scolaire est chargée d'étudier tout sujet se rapportant à la scolarité des enfants des écoles maternelles et primaires.

- A Brignais elle comprend :
- le Maire, Président de la Commission,
 - des membres du Conseil Municipal : MM. MOSIÈRE, PERRAUD, Mmes GARDON, LAURINO,
 - les Directeurs et Directrices des écoles,
 - les représentants des Instituteurs et Institutrices,
 - la Psychologue scolaire,
 - les représentants des deux Fédérations de Parents,
 - les Délégués Départementaux de l'Education Nationale : MM. MASSON, ROYET, VERNAY.

2. ÉCOLES PRIVÉES :

Répartition des élèves fréquentant les deux écoles libres de Brignais cette année :

	Ecole Matern.	Ecole Primaire	Total
Nbre élèves	94	141	235
Nbre classes	3	5	8

3. COLLÈGE JEAN ZAY :

Au mois de juin 1982, les prévisions pour la rentrée étaient de 492 élèves. A la rentrée, l'effectif de 527 élèves pour 21 classes dont 1 de CPPN.

- Pour : 7 classes de 6^e
6 classes de 5^e
4 classes de 4^e
3 classes de 3^e

Au restaurant du collège 167 élèves prennent leur repas chaque jour.

4. LE LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Il accueille cette année 290 élèves dont 53 jeunes filles ; 47 élèves sont de notre commune, les autres venant de 44 communes environnantes (cela étant dû à la spécificité des sections).

Sa capacité d'accueil lui permettra d'accueillir environ 330 élèves. La plupart de ceux-ci sont actuellement demi-pensionnaires : 257. Les élèves peuvent préparer en trois ans : un C.A.P. de construction métallique et un C.A.P. de menuiserie de bâtiment et d'agencement. Au-delà de ces trois années, ils peuvent obtenir le Brevet des Collèges et avoir accès au niveau de la préparation d'un B.E.P., ainsi que les élèves provenant des classes de 3^e des collèges.

La préparation du B.E.P. dure deux ans. Le choix est le suivant :

- un B.E.P. en ouvrages métalliques,
- un B.E.P. de bois,
- un B.E.P. de comptabilité,
- un B.E.P. de commerce.

Les jeunes filles se retrouvent uniquement dans les deux dernières sections.

Au L.E.P. de Brignais, les sections de B.E.P. fonctionnent pour la deuxième année seulement et ce sera seulement en 1983 que les élèves seront présentés à l'examen. L'année scolaire 81-82 s'est terminée par les résultats suivants :

- C.A.P. construction métallique : 97 % de réussite,
- C.A.P. de menuiserie de bâtiment et d'agencement : 83 %.

L'enseignement est dispensé par 31 professeurs et chefs de travaux. L'équipe d'encadrement ayant à sa tête le Proviseur comprend aussi :

- pour la partie administrative : une secrétaire de direction,
- pour la partie d'intendance : une attachée d'administration scolaire et universitaire, une secrétaire d'intendance, une sténo-dactylo,
- une infirmière,
- une secouriste lingère,
- un ouvrier professionnel d'entretien,
- un ouvrier professionnel de cuisine,
- un agent non spécialisé en cuisine,
- deux agents spécialisés pour l'entretien des locaux dont un spécialement attaché aux ateliers.

M.T.G.

A la maternelle...

Les écoles maternelles de la commune ont été dotées de différents jeux de cour et d'aménagements divers agrémentant les récréations et les activités des petits, donnant aux enseignants l'occasion d'enrichir l'environnement pédagogique des enfants.

Pour l'école maternelle C. Fournion le montant des acquisitions et installations s'élève à 16.789 F, pour la maternelle J. Moulin à 3.921 F et pour la maternelle A. Lassagne à 5.245 F.

Quel plaisir de se rendre à l'école désormais !

G.M. H.S.



S.A. CHARROIN

12, rue Général-de-Gaulle - BRIGNAIS

Tél. 805.13.11

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS - STATION BRICOLAGE

Pour construire :

Un seul fournisseur ouvert tous les jours

Sanitaire - Zinguerie - Chauffage

Ets Georges PRAT

Rue du Presbytère - 69530 BRIGNAIS - Tél. 805.18.53

CARRELAGE RUSTIQUE - MOSAÏQUE - MARBRE
MAÇONNERIE - CHEMINÉE DÉCOR - PIERRE

entreprise Daniel AFFERRI

1, chemin de Chantevent, 69530 BRIGNAIS, Tél. (7) 805.09.47

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

1. LE GAPP :

Depuis 1970 ont été créés des GAPP (Groupes d'Aide Psychopédagogique) fondés sur l'idée de la prévention des échecs scolaires et de la réadaptation des enfants en situation d'échec.

Ils travaillent au sein de l'école en liaison permanente avec l'ensemble des maîtres ainsi qu'avec tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont normalement les enfants en charge : les parents, les médecins intervenant au titre de la santé scolaire, les personnels du service social scolaire. (cf. Circul. n° 76.197 du 25-5-76 - B.O. du 3-6-76).

Dans notre département il existe environ 50 GAPP. Chaque équipe constituant le GAPP comprend : un psychologue, un rééducateur en psychomotricité, un rééducateur en psychopédagogie.

Le GAPP est créé par l'Académie. Il s'implante lorsque deux actions sont réunies : demande par l'école et demande par la municipalité ; la décision revenant à l'Académie.

Les membres d'un GAPP sont des instituteurs qui ont suivi une formation spécialisée au sein de l'Ecole Normale. Les enfants bénéficiant de l'aide du GAPP sont signalés soit par les parents, soit par les maîtres de la classe, soit par le GAPP au cours des observations en classe.

Ces enfants sont alors pris en charge à raison d'une à deux fois par semaine, parfois tous les jours, pendant des séances d'une demi-heure à une heure soit individuellement, soit au sein de petits groupes.

Le rééducateur ne fait pas des répétitions systématiques des leçons du maître, il essaie de développer les processus de langage, par exemple, le sens de l'écoute, la latéralisation... La durée de prise en charge est très variable suivant les cas.

A Brignais le GAPP fonctionne au complet depuis trois ans. Il est installé au sein des groupes scolaires J. Moulin et A. Lassagne, dans les locaux qui lui sont propres. Sa capacité d'accueil est limitée par les horaires scolaires mais la demande dépasse quelquefois les possibilités de soutien. Les deux rééducateurs s'occupent seulement des enfants des deux écoles primaires A. Lassagne et J. Moulin et des deux écoles maternelles de ces deux groupes.

La psychologue, elle, intervient en plus auprès des autres écoles de Brignais, le groupe Fournion et celle de la rue Simondon, ainsi que dans les écoles de Vourles et de Charly. Les enfants qui ont besoin d'une aide dans ces écoles sont dirigés vers l'orthophoniste ou un rééducateur psychomotricien des services de santé. La psychologue de Brignais est Mlle DUPUYS. Le rééducateur en psychopédagogie est M. ROJAT. La rééducatrice en psychomotricité est Mlle DEMUNCK.

Une permanence de Mlle DUPUYS, psychologue, a lieu tous les vendredis après-midi, au groupe scolaire J. Moulin, tél. 805.36.48.

Toute famille peut rencontrer facilement le GAPP, à tout moment, pour parler des difficultés que peuvent connaître ses enfants.

2. LES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT :

Au groupe scolaire A. Lassagne, qui compte huit classes il y en a deux dont l'enseignement est spécialisé : ce sont les classes de perfectionnement. Le maître a une formation spéciale, il est titulaire d'un CAEI (Certificat d'Aptitude à l'Enfance Inadaptée). Ces classes existent depuis 1909. Elles accueillent des enfants jusqu'à 12 ans en général. Elles ont un effectif réduit (15 élèves au maximum).

Le maître dispense un enseignement très concret et très pratique. Il s'applique à consolider et à développer les techniques de base de la vie intellectuelle et les qualités d'initiative, d'autre part à rendre possible l'épanouissement de la personne, l'expression de soi, la relation avec autrui et l'intégration au monde social (Arrêté du 12-08-64).

Durant l'année scolaire 1981-82 les enfants des classes de perfectionnement de Brignais ont entièrement mis au point leur voyage et séjour dans le Pilat : budget, économie, organisation pratique, activités sur les lieux du camp...

• Les classes d'initiation :

Au groupe scolaire J. Moulin, à côté des onze classes, il en existe une douzième : la classe d'initiation. Les classes d'initiation existent depuis 1970. Elles accueillent par petits groupes des enfants ayant des difficultés dans l'apprentissage de la langue française, ces enfants étant en France depuis moins de deux ans, ou ayant besoin de rattrapage bien qu'habitants dans notre pays depuis plus longtemps.

La maîtresse est une institutrice ayant suivi une formation du CEFISEM (Centre d'Enseignement et de Formation et d'Information pour la Scolarisation des Enfants de Migrants). Les enfants de tout le secteur de Brignais sont accueillis à temps partiel pour recevoir un enseignement du français fondamental, grâce à une méthode audiovisuelle et à des exercices adaptés aux difficultés de chacun.

M.T. GARDON.

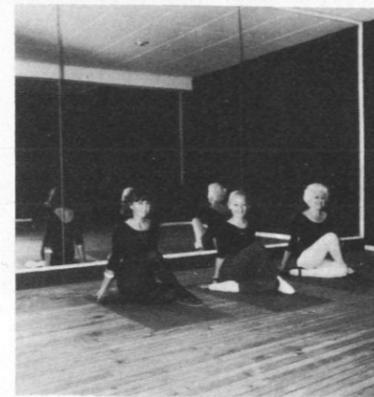


jeanprat
CHAUFFAGE
SANITAIRE
ZINGUERIE



CHAINELAZ

127, rue Général-de-Gaulle
Tél. 805.15.20



Pour garder la forme
remodeler
votre silhouette
en musique
(disco)

ÉCOLE DE DANSE

SIMONE MINSSIEUX

danse classique
enfants

Renseignements et inscriptions :

9, avenue Ferdinand-Gaillard - Tél. 805.05.58

Tarifs 82-83

La sécurité dans les groupes scolaires

Un de nos soucis essentiels est d'assurer la sécurité de nos enfants aussi bien aux abords des groupes scolaires, comme l'ont prouvé les nombreux travaux déjà décrits dans nos précédents bulletins, qu'à l'intérieur de ceux-ci, nous efforçant d'observer les réglementations et les normes en vigueur.

Pour cette année voici ce qui a été réalisé :

- | | |
|---|----------------------|
| 1. Ecole Maternelle C. Fournion : | Francs |
| Mise en conformité des installations électriques et pose d'un signal d'alarme avec source autonome | 29.406 |
| | (compris primaire) |
| 2. Ecole Primaire Simondon : | |
| Aménagement d'un passage par l'arrière de la cour pour les sorties et rentrées d'enfants | 23.014 |
| 3. Ecole Primaire C. Fournion : | |
| Liaison entre la rue de Janicul et la rue F.-Gaillard par un passage piétons sur le terrain du LEP et le terrain Primaire Fournion, remplacement du grillage 230 ml | 43.354 |
| Mise en conformité de l'installation électrique et installation d'un signal d'alarme | 29.406 |
| | (compris maternelle) |

G.M.

Maryflor

Plantes vertes et fleuries

Décoration florale

Fleurs coupées

Cadeaux • Vases

P. LAPLACE

Horticulteur



117, rue Général-de-Gaulle

BRIGNAIS Tél. (7) 805.15.42

Travaux réalisés dans les groupes scolaires du 1^{er} juillet au 6 septembre 1982

L'entretien des bâtiments communaux et en particulier des bâtiments scolaires, nécessite une main-d'œuvre importante. C'est pourquoi certains de ces travaux sont effectués par des entreprises et chaque fois que cela est possible par les employés communaux des services techniques.

Depuis le 1^{er} juillet voici les travaux d'entretien réalisés dans nos bâtiments scolaires :

1. Ecole Maternelle C. Fournion :	<i>Francs</i>
Réfection en peinture d'une salle de classe et de la salle de jeux	17.181
Installation d'un éclairage fluorescent dans la salle de jeux	
2. Ecole Maternelle J. Moulin :	
Réfection en peinture de 2 salles de classe ...	18.337
3. Ecole Maternelle Lassagne :	
Réfection en peinture de 3 salles de classe et de la salle de couchettes	36.674
Réfection partielle de l'étanchéité de la toiture terrasse	2.500

4. Ecole Primaire Lassagne :	
Réfection en peinture de 3 salles de classe au 2 ^e étage	27.505
Pose de carreaux dans les blocs sanitaires ...	6.652
5. Ecole Primaire J. Moulin :	
Réfection en peinture des 6 salles de classe situées au 2 ^e étage	55.011
Réfection complète de l'étanchéité de la toiture terrasse	94.219
Installation de prises électriques pour photocopieur et de fluos dans une classe	— — —
Pose de carreaux faïence dans les blocs sanitaires	6.652
6. Ecole Primaire Simondon :	
Réfection en peinture des sanitaires	S.T.
Fermeture du préau	14.979
Aménagement cour et traçage	S.T.
Nom de l'école en peinture sur la façade	— — —
7. Ecole Primaire C. Fournion :	
Réfection en peinture de 3 salles de classe ...	18.967
Construction d'un bloc sanitaires comprenant :	
— 8 W.C. enfants	
— 1 W.C. instituteur/trice	
— 3 lavabos collectifs	
— 3 urinoirs	
— 1 local de rangement	
d'un montant total de	114.330
Isolation acoustique du plafond du restaurant .	16.113
8. Généralités dans les groupes scolaires :	
Réfection en peinture des tableaux	S.T.
Petits travaux de menuiserie, vitrerie, plomberie, serrurerie	S.T.
Révision des stores	S.T.

Le nombre d'heures passées dans les écoles par le personnel d'entretien de la ville s'élève à 650 et il vient s'ajouter aux chiffres ci-dessus.

G.M.



CLAUGER R.A.
P. MINSSIEUX

**FROID COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
CONDITIONNEMENT D'AIR
POMPE A CHALEUR**

CONSTRUCTION - INSTALLATION
SERVICE APRÈS-VENTE

Z.I. Les Aigais - 69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.14.44

Télex : 340-433 F



Christine

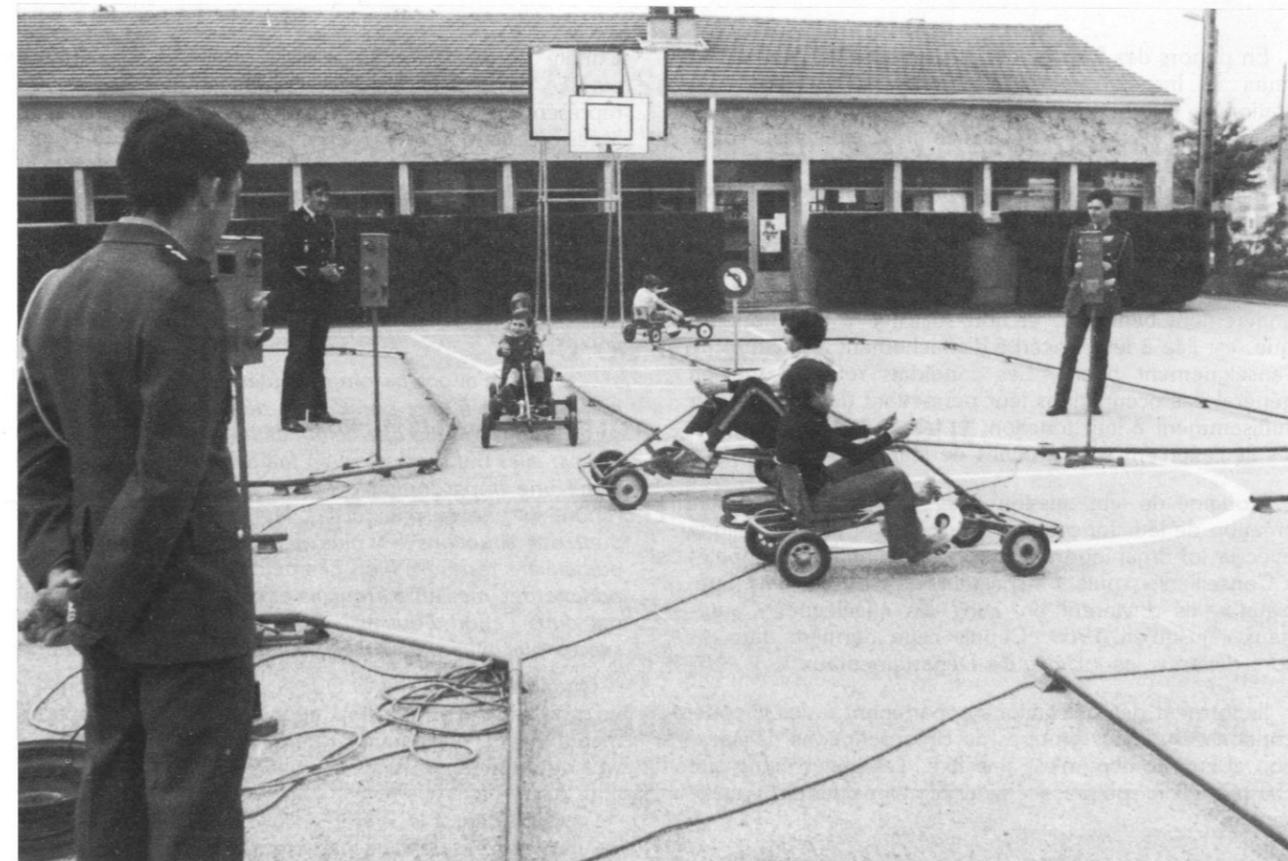
Tél. 805.21.66

VOTRE LINGERIE

Nouveau: Robes et Ensembles
MONTAGUT

Pour votre couture, son rayon de **MERCERIE**
saura vous satisfaire

BRIGNAIS REPORTAGE



La Prévention Routière à l'école.

Des séjours en classe de découverte aux écoles publiques de Brignais

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail comprenant enseignants, parents d'élèves et représentants de la Municipalité a réfléchi sur ce projet.

Dès 1983, 150 enfants environ, vont pouvoir profiter d'un séjour de six à douze jours, en classe de découverte.

Mais, qu'est-ce qu'une classe de découverte ? Classes vertes, classes nature, classes transplantées ou classes de découverte, le principe en est le même : il s'agit pour tous les enfants d'une classe de partir avec leur instituteur, hors de la commune pour découvrir autre chose que l'univers de la salle de classe et vivre autrement.

Le dépaysement, la découverte d'un autre environnement, stimulent la curiosité, provoquent la motivation de l'enfant, le maître exploitant au mieux ces moments privilégiés que suscitera la vie en communauté.

Les parents seront conviés à des réunions préparatoires importantes et de leur bonne collaboration dépendra la réussite de l'expérience.

P. BOUVIER, M. LANOT,
R. LABELLE, enseignants.

ZONE BLEUE

Nous vous demandons de la respecter sans cesse car de cette discipline dépend la facilité de stationner pour chacun d'entre nous, et donc un gain de temps.

LES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En dehors des Inspecteurs d'Académie, et des Inspecteurs et Inspectrices départementaux de l'Éducation Nationale (I.D.E.N.) d'autres autorités sont chargées de l'inspection et de la surveillance de toutes les écoles, publiques ou privées, de l'enseignement primaire et préélémentaire : ce sont les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (D.D.E.N.).

Ce sont des personnes nommées par le Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire, leur fonction entièrement bénévole, et non sollicitée à titre honorifique, est liée à leur sincérité d'attachement à la cause de l'enseignement public. Les candidats retenus ont, en général des occupations leur permettant de se consacrer suffisamment à leur fonction, et les écoles pour lesquelles ils l'exercent sont proches de leur résidence.

L'origine de leur mission date de 1793. La véritable création de leur fonction apparaît sous la III^e République avec la loi organique de 1886. Après avoir été appelés « Conseillers », puis « Inspecteurs », « Surveillants Spéciaux », ils devinrent en 1887 les « Délégués Cantonaux » jusqu'en 1969. Depuis cette dernière date, ils sont devenus les « Délégués Départementaux ».

Ils forment des délégations appartenant à des circonscriptions, ou à des groupes de circonscriptions d'inspection. Leur nombre n'est pas fixé, l'essentiel étant que chaque école puisse se sentir convenablement représentée.

Les Délégués Départementaux sont élus pour quatre ans et renouvelés par moitié tous les deux ans.

Pour être candidat, trois conditions sont exigées :
— être français,
— être âgé de 25 ans au moins,
— ne pas être chef ou professeur d'un établissement quelconque d'instruction primaire.

Le délégué est en relation avec le Conseil Départemental (C.D.) et avec les Inspecteurs auxquels il adresse ses rapports, ainsi qu'avec les autorités locales. Il n'a accès que dans les écoles soumises spécialement par leur délégation à leur propre surveillance.

La mission du Délégué Départemental consiste tout d'abord en une surveillance : locaux, chauffage, éclairage, mobilier scolaire, assiduité des élèves, sécurité... Il n'a pas à porter de jugement quant aux méthodes ni sur les résultats, ni sur l'organisation pédagogique de l'école. Il est aussi consulté sur la convenance des locaux fournis par la commune, sur la fixation du nombre d'écoles, l'opportunité d'une création, ou d'une fermeture de classe ou d'école. Il assiste de droit aux réunions du Conseil de l'école dont il a la charge. Il fait partie du

Comité de la bibliothèque dont la surveillance lui est confiée. Il participe également directement ou par les représentants de sa délégation, aux commissions spécialisées : construction, hygiène, restaurants... Il doit enfin favoriser le développement des œuvres complémentaires de l'école (centres aérés, conférences, cours d'adultes) et les activités destinées à améliorer la fréquentation scolaire : caisse des écoles, cantines, transports scolaires...

Vous saurez apprécier toute la saveur de l'extrait de la circulaire du 5 juillet 1920 du Décret Organique du 18 janvier 1887 :

...« Et je n'ai pas besoin d'ajouter que le rôle des femmes appelées à faire partie de la délégation cantonale ne sera pas moins utile que celui des hommes. Depuis longtemps, elles ont en droit et en fait accès à la fonction ; ce serait une impardonnable erreur que de ne pas la leur rendre de plus en plus facile ; leur ingéniosité saura tirer parti des situations les plus délicates, leur compétence particulière résoudra bien des petits problèmes et l'union parfaite des meilleurs Français et des meilleures Françaises dans l'effort éducatif sera la plus sûre garantie du succès que plus que jamais les circonstances exigent. »

Quant aux choix des D.D.E.N., le Conseil Municipal a un pouvoir de proposition auprès du Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire à qui revient le pouvoir de nomination. Ce Conseil Départemental est constitué par :

- un Président : le Préfet,
- un Vice-Président : l'Inspecteur d'Académie,
- quatre Conseillers Généraux élus par leurs collègues,
- le Directeur de l'École Normale d'Instituteurs,
- la Directrice de l'École Normale d'Institutrices,
- deux Instituteurs et deux Institutrices titulaires, élus par les Instituteurs et Institutrices,
- deux Inspecteurs de l'Enseignement Primaire, désignés par le Ministre.

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, sont pour notre commune :

- M. MASSON,
- M. ROYET,
- M. VERNAY.

Ils siègent à la Commission de l'Action Scolaire, à Brignais.

M.T.G.

STATION B.P.

D. MOMBRUN

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.28.57

A votre service pour :

- GRAISSAGES - VIDANGES
- LAVAGES RAPIDES et COMPLETS
- PNEUS, ACCESSOIRES, etc...

Pour ne pas attendre prenez rendez-vous.

SOCIÉTÉ TEYSSIER CHRISTIN

est à votre service pour :

- Toute transaction commerciale, immobilière ou industrielle
- Toute construction de villas «**VILLAS LOGIS TRADITION**» ou de locaux
- Etude gratuite de financement
- Toute création de lotissement

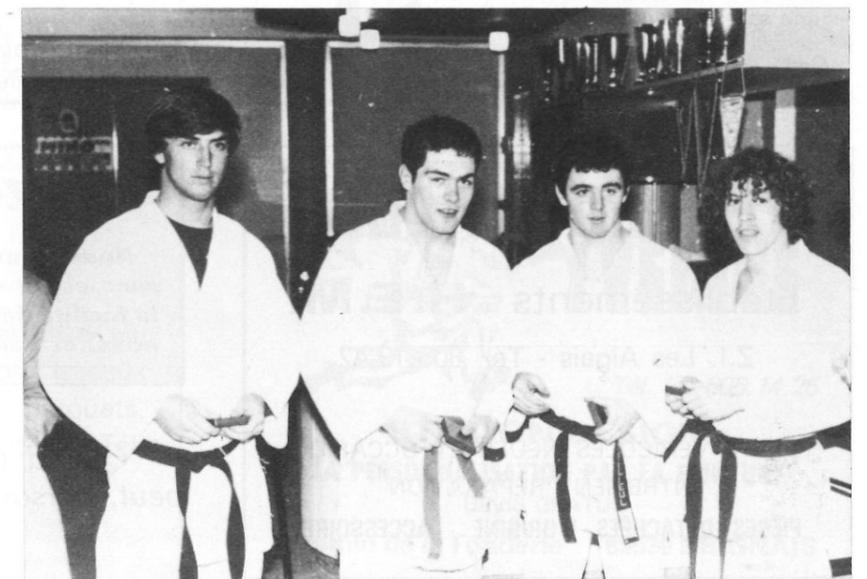
Place Gamboni — 69530 BRIGNAIS

Tél. 805.10.44

L'équipe Junior de judo à l'honneur

Le 26 février 1982, une sympathique cérémonie avait lieu au bar de la piscine. M. le Maire remettait la Médaille de Brignais à MM. LABELLE, Président de la section judo de l'Amicale Laïque, GUYON, professeur de judo, ceinture noire 4^e dan compétition, et à MM. CAILLAUD, FILIEUL, F. PRADINES et GILDARDONE, membres de l'équipe junior, promue Championne du Rhône. De plus, Michel FILIEUL a participé aux Championnats de France junior à Vincennes, et François LAVABRE a été sélectionné pour le Championnat de France cadet à Rennes.

Félicitations à tous pour ces succès.



la Brocante

VENTES
ACHATS
ÉCHANGES

KARAYAN

TOUS OBJETS ANCIENS, MEUBLES

Plaine d'Elite, RN 86 BRIGNAIS, Tél. 805.13.48

Assises régionales du livre et de la lecture

Les Assises Régionales du Livre et de la Lecture de la Région Rhône-Alpes se tiendront les 3, 4 et 5 décembre prochains à Valence. Elles ont pour but de définir une meilleure diffusion et une meilleure distribution du livre dans la région.

L'article ci-dessous présente la politique du livre menée par la Municipalité de Brignais, qui viendra compléter l'enquête effectuée à l'occasion de ces Assises auxquelles participera Mlle MESSNER, bibliothécaire à Brignais.

La ville de Brignais dans le Rhône, est située à 12 km de Lyon. Sa population est de 10.000 habitants et sa bibliothèque municipale accueille plus de 1.000 lecteurs : plus de deux tiers des abonnés sont des enfants et adolescents. Cette affluence s'explique par la présence de quatre groupes scolaires, un C.E.S., un L.E.P. et une école privée. Les lecteurs, enfants et adultes, ont à leur disposition 10.000 volumes.

Pendant de nombreuses années, la Bibliothèque a fonctionné avec des personnes bénévoles. Depuis bientôt trois ans, une personne titulaire en assure sa gestion et son fonctionnement. Cette création de poste, d'abord comme sous-bibliothécaire, s'est transformée en poste de bibliothécaire à temps complet. Le local existant a été agrandi deux fois en l'espace de deux ans et les lecteurs de la ville ont maintenant à leur disposition, deux salles distinctes :

- une salle adultes (67 m²),
- une salle enfants (40 m²).

Cette extension des locaux et l'octroi de différentes subventions

(subvention de la Municipalité, du Ministère de la Culture et du Centre National des Lettres), ont permis un meilleur accueil du public et un accroissement du fonds.

L'avenir proche présente de nouvelles perspectives pour la Bibliothèque. L'augmentation du nombre des lecteurs nécessite la présence d'un personnel plus nombreux et compétent. Une sous-bibliothécaire à mi-temps sera embauchée à partir de janvier 1983.

La réalisation d'un complexe socio-culturel, dans une propriété communale de 26.000 m², où divers services publics (Halte-Garderie, Mairie, Centre Médico-Social, Salle Polyvalente, etc...) seront intégrés, fait l'objet actuellement d'un avant-projet sommaire.

Une superficie de 800 m² est prévue pour la Bibliothèque et le projet devrait voir le jour en 1985. Il s'agit en fait de la construction d'une Bibliothèque réellement adaptée aux besoins de la ville. Les lecteurs de Brignais auront alors à leur disposition :

- une salle de lecture sur place,
- une salle de prêt « adultes »,
- une salle de prêt « enfants »,
- une salle polyvalente pour différentes animations et, par la suite, une médiathèque.

La dimension de 800 m² donne assez de latitude pour ne pas se sentir à l'étroit dans quelques années et permettre un meilleur accueil du public et une meilleure exploitation du fonds de livres.

M.C. MESSNER.



**design
publicité**
Gilles Chaussinand.

Conception et réalisation complète
de tous documents publicitaires.

photographies
aériennes

Design Publicité.
Chemin de la Plaine d'Elite 69530 Brignais. 805.31.97.

PEUGEOT-TALBOT

Etablissements **H.E.M.**

Z.I. Les Aigais - Tél. 805.19.42

VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION
ENTRETIEN - RÉPARATION
PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE - ACCESSOIRES

ZONE BLEUE

Nous vous demandons de la respecter
sans cesse car de cette discipline dépend
la facilité de stationner pour chacun d'entre
nous, et donc un gain de temps.

« Quand tout un chacun fait ce qu'il
peut, personne se crève. »

« La Plaisante Sagesse Lyonnaise »
Maxime recueillie par Catherin BUGNARD.

VANDALISME = gaspillage des fonds publics !

Plusieurs cabines téléphoniques ont été détériorées cette année.

Il n'est pas admissible qu'un moyen aussi précieux mis à la disposition du public subisse un tel sort. Nous demandons à chacun de se sentir concerné et pensons utile à votre information la reproduction ci-dessous du courrier que nous a adressé la Direction des Télécommunications le 26 octobre 1982.

M. THIERS.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que nous avons procédé en date du 5 octobre 1982 à la réparation des cabines téléphoniques sises dans votre commune. Cependant, cinq d'entre elles se trouvent dans un tel état que mes services ont dû faire appel à une entreprise privée qui se chargera de leur remise en fonctionnement (cabines n° 0023 - 0029 - 2234 - 1251 - 1315). Vous comprendrez aisément que devant la fréquence des déprédations commises sur les taxiphones, l'Administration a de sérieuses difficultés à remplacer systématiquement le matériel.

Ces détériorations sont très souvent dues à des actes de vandalisme. Je déplore une telle situation qui ne peut être imputée uniquement à l'Administration. Elle résulte de l'attitude de certains individus inconscients du tort qu'ils portent à l'ensemble de la population. Une surveillance accrue des installations publiques serait indispensable et ne peut être efficace que par une action vigilante des autorités chargées de faire respecter l'ordre dans votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Chef de Centre,
R. MASBOEUF.

Depuis plus d'un an dans un cadre entièrement réagencé, Mesdames GALÉRA et BARRET des **Ets RHONIS** vous accueillent et vous guident pour vos choix ou pour résoudre avec vous tout problème de « Décoration Intérieure de la Maison » :

— Voilages, Ameublements, Revêtements Sols et Murs, Tringles à Rideaux, Stores Décoration, Cloisons japonaises...

Vous trouverez également des créations artisanales d'Abat-Jour, Coussins... et souvent des nouveautés...

Sur demande, Mesdames GALÉRA et BARRET réalisent et confectionnent tous travaux textiles : Housses de Couettes, Couvre-Lits, Services de Table, Broderie...

Début décembre le rayon textile s'agrandit, après les Services de Table, les Serviettes Eponges de chez Giraud (Lauréat de la Coupe du Bon Goût Français) et des collections de Linge de Lit (draps et coordonnés).

La compétence (formation du personnel par des stages cadres de vie couleurs, modules Décoration et Couture d'Ameublement), le rapport qualité et prix, vous attendent aux **Ets RHONIS**, 70, rue Général-de-Gaulle, à BRIGNAIS (Tél. 805.30.20).

Au siège social des **Ets RHONIS** du personnel compétent assure tous travaux de nettoyages, ponçage de parquets, nettoyage moquettes, canapés... Tél. 845.27.34.



STATION DESIGN
LA PERSONNALISATION PAR LA PEINTURE
DEVIS GRATUIT
Chemin de la Fonderie 69530 BRIGNAIS

La sécurité est l'affaire de tous !...

« Rien ne vaut les contacts humains pour mieux se connaître et ainsi mieux se comprendre et mieux comprendre ».

Tel peut être résumé l'essentiel de ce qui s'est dégagé d'une récente réception en Mairie, des unités de la Gendarmerie basées sur le territoire de la commune.

A l'invitation de la Municipalité de Brignais cette réception réunissait : M. le Capitaine HEER, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Givors, accompagné du Chef GEORGES de l'Equipe des Recherches de cette même Compagnie ; l'Adjudant RAGUIN, les

Chefs COMES et DESCAMPS de la Brigade Territoriale de Brignais ; l'Adjudant BASSO et le Chef FANBRINI, du Peloton de Surveillance et d'Intervention (P.S.I.G.) ; le Chef BLANC de la Brigade Motorisée ; M. Pierre BIDAULT, Secrétaire général ; M. Gilbert MOREL, Responsable des Services Techniques (M. Pierre GONIN étant en congé), ainsi que la plupart des Gendarmes de ces unités.

Autour de M. THIERS, Maire, le Conseil Municipal était représenté par MM. MOSSIÈRE, ARNAUD, MASSON, FERROLLET, DARFEUILLE, Adjoints, ainsi que par de nombreux Conseillers Municipaux.



“Nous avons perdu l'amitié du silence... Il faut que quelque chose se taise pour que quelque chose soit entendu.”

Thierry MAULNIER (écrivain et journaliste)

M. le Maire exprima son plaisir d'accueillir ceux qui sont chargés d'assurer la sécurité de nos populations, de veiller à la protection des personnes et des biens. Il dit sa satisfaction de voir de plus en plus s'intégrer les services de la Gendarmerie dans la vie quotidienne de la commune, notamment par ses interventions préventives nombreuses et variées, lesquelles dans le climat d'insécurité, hélas que nous vivons actuellement, rassurent et réconfortent l'immense majorité de tous ceux qui n'aspirent qu'à la tranquillité.

En terminant M. le Maire souhaita une prise de conscience générale accrue des habitants, afin que tous coopèrent pleinement avec tous ceux qui sont chargés de la sécurité et de l'ordre. Car en effet, sans le concours des populations et sans pour cela pratiquer de délation, nos Gendarmes et tous les hommes des services de police quels qu'ils soient, ne sont pas des « hommes-miracles » et ne peuvent obtenir des résultats concrets que si chacun veut bien leur faciliter un peu la tâche. Ne soyons pas égoïstes, ne pensons pas et n'agissons pas que dans l'optique de notre petite sécurité personnelle ; pensons aux autres, à tous ceux et à toutes celles qui chaque jour sont les victimes de délits ou de crimes et dont chacun est un petit peu responsable par son laxisme, la démission collective de ceux qui, témoins de voies de faits, laissent faire dans l'indifférence la plus totale.

Le Capitaine HEER prit ensuite la parole, remerciant tout d'abord la Municipalité de Brignais d'avoir voulu et organisé cette sympathique réunion. Il exposa les différentes tâches des hommes qui, dans la France entière et dans sa Compagnie en particulier, veillent au maximum à assurer cette sécurité dans tous les domaines, désirée par tout le monde.

Le Capitaine HEER dressa un tableau des résultats obtenus par la Brigade de Brignais qui se classe parmi les premières du Département et ce malgré les difficultés rencontrées plus spécialement en ce qui concerne les opérations préventives telles que les contrôles. Lui aussi souhaita, en terminant, une plus grande collaboration entre les services de Gendarmerie et les populations, afin que celles-ci puissent être mieux protégées comme c'est leur droit et comme c'est le devoir de tous ceux qui ont la responsabilité de la sécurité et du maintien de l'ordre, de remplir leur mission.

Et comme pour toute réunion « bien de chez nous » cela se termina par un vin d'honneur, permettant aux participants de faire plus ample connaissance, au cours de discussions « à bâtons rompus » riches d'enseignements.

Adjudant RAGUIN - P.B.

PEUT-ON SUPPRIMER LA DÉLINQUANCE ?

• Selon les uns, sanctionner les délinquants ne résoud aucun problème ; selon les autres des peines sévères servent d'exemple.

• Pour notre part, nous estimons qu'il est possible d'en diminuer les effets et l'importance en prenant conscience que chacun d'entre nous est acteur et peut enrayer ou éviter une action délinquante.

Cela commence par la nécessité de maintenir des relations saines entre les individus au sein de la famille, sur le lieu de travail, dans la rue.

Témoin d'un acte répréhensible, nous devons intervenir s'il s'agit d'une action mineure, ou en signaler les points importants à la Brigade de Gendarmerie, s'il s'agit de voies de faits, plus graves.

Nous pensons également que ce fléau sera enrayer, chaque fois qu'une concertation et une harmonie de jugement entre les habitants, les forces chargées de faire respecter la loi et l'appareil judiciaire seront obtenues.

A nous de nous rapprocher des uns et des autres.

M. THIERS.

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS, LA GESTION DES SERVICES RURAUX ET URBAINS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE EST LA SPÉCIALITÉ DE LA

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES

sdei

Elle assume également l'exploitation et l'entretien des stations de traitement d'eaux usées et d'ordures ménagères des équipements sportifs, des collectivités et en particulier des piscines.

sdei

71, rue Molière - 69226 LYON CEDEX 1

TÉLÉPHONE (7) 860.45.75

TÉLEX 310831

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Georges DALTIO**

7, Chemin de Chantevent

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.07.97



TOUT POUR LE JARDIN

“ELITE JARDIN”

Graines d'Elite CLAUSE - Plantes - Arbustes - Pépinière

Tondeuses WOLF

Abris de Jardin - Portails - Mobilier de Jardin

Poterie

Pierres de dallages

212, route Nationale - **BRIGNAIS** - Tél. (7) **805.11.35**



maison
TERRASSE

OUVERT TOUS
LES JOURS
(Sauf le lundi matin)
le dimanche
de 10 à 12 h.
et de 15 h. à 18 h.

VASTE PARKING

Qui sera jumelle de Brignais ?

Suite aux articles parus dans les deux derniers bulletins, et en particulier le dernier (n° 11, page 21) rédigé par Mme FAYLE, plusieurs habitants de notre commune nous ont fait part de leurs suggestions et certains d'entre eux nous ont offert leurs services. Nous les en remercions.

Sachez que rien n'est décidé encore ; nous pensons en effet qu'un jumelage est une affaire trop sérieuse pour l'engager à la hâte, et qu'il est nécessaire pendant plusieurs mois d'échanger nos idées afin de pouvoir constituer un « noyau » autour duquel les personnes concernées pourront se retrouver.

Nous comptons donc mettre en commun vos réflexions avec les nôtres au cours d'une réunion qui pourrait avoir lieu dans le trimestre prochain.

N'hésitez donc pas à vous faire connaître auprès de Mme FAYLE, en Mairie.

Michel THIERS.

PROCÉDURE D'INDEMNISATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA TEMPÊTE DES 7, 8 ET 9 NOVEMBRE 1982

Monsieur le Préfet, Commissaire de la République, Délégué pour la Police à Lyon, nous prie d'informer la population de Brignais que le territoire de la commune est placé sous le régime de la loi n° 82.600 du 13 juillet 1982, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.

En conséquence, les personnes concernées, pour bénéficier de ces garanties, doivent s'adresser à leurs compagnies d'assurances

Le PLAN GUIDE a été distribué à tous les foyers. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu dans leur boîte aux lettres peuvent le demander en Mairie, au service Accueil.

Message du Maire prononcé à l'occasion des cérémonies du 11 Novembre 1982

Nous voici tous réunis, une nouvelle fois pour commémorer un événement capital remontant à 64 ans, une vie... le LUNDI 11 NOVEMBRE 1918.

Demandez aux enfants (je l'ai fait), Pourquoi ? Ils vous répondront : c'est la commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre, c'est la fin des batailles...

Demandez-leur ce qu'ils se rappellent, de ce qu'on leur a dit : ils vous diront d'un ton ferme : « Il y a eu beaucoup de morts, des millions... c'était très long, puis plus hésitants... La France a gagné ! ». C'est déjà bien de savoir cela, et vous aurez naturellement complété selon vos souvenirs et vos convictions.

Si nous nous retrouvons ici, devant le Monument aux Morts, nous, habitants de toutes origines et de toutes tendances de cette commune, c'est que quelque chose nous y pousse :

— **C'est** le respect de nos anciens qui sont morts en défendant leur, c'est-à-dire notre LIBERTÉ.

— **C'est** le témoignage d'affection et de soutien que nous portons envers eux et leur famille qui ont souffert.

— **C'est** un besoin de recueillement qui nous manque dans notre rythme de vie perturbé sans cesse.

— **C'est** la nécessité de prendre **ensemble** du recul par rapport à l'Histoire.

— **C'est** parce que nous sentons bien, quoique frappés d'horreur par ces guerres successives, ici ou là, que l'Humanité est capable du pire et que de telles éventualités nous font peur.

— **C'est** peut-être aussi, parce que nous venons chercher ici-même un Soutien, capable de nous affermir devant les épreuves que nous rencontrons.

Mais, ne nous y trompons pas :

Si, comme nous l'avons dit plusieurs fois, nous estimons que nous devons transmettre aux plus jeunes générations la leçon du passé en tentant d'expliquer telle ou telle erreur, dans tel ou tel contexte et ainsi estimer qu'une guerre, un conflit aurait pu être évité, ne tombons pas dans l'excès qui consiste à dire qu'il faut tout entreprendre (voire même se satisfaire de compromis) afin d'éviter tel ou tel affrontement par-dessus tout, car c'est ainsi la porte ouverte à la faiblesse et à la renonciation.

Je ne crois pas que le monde soit plus mauvais qu'auparavant : l'Histoire est un éternel recommencement sous des formes variables et cruelles ; mais ce que je crois c'est que, pour nous habitants de Brignais ou pour nous Français, rien n'est plus dangereux que :

- la démission,
 - l'égoïsme,
 - le repli sur soi-même,
- et le manque de conviction dans ce que l'on entreprend.

C'est en évitant de tomber dans ces facilités que nous conserverons ce que nous avons de plus cher : **NOTRE LIBERTÉ.**

Michel THIERS.

Remise de la Médaille Militaire à M. Volatier

A l'occasion des cérémonies du 11 Novembre 1982, M. CANICIO, Chevalier de la Légion d'Honneur, remettait à M. Victor VOLATIER, 87 ans, la Médaille Militaire.

M. VOLATIER s'est particulièrement distingué le 12 mai 1917, par l'énergie, le courage et le sang-froid qui l'animaient lors de la reconnaissance offensive au cours de laquelle furent faits dix prisonniers.

Il fut blessé pendant le combat et reçut une citation à l'Ordre de l'Armée, du 256^e Régiment d'Infanterie.

M. Germain VUAGNAT, médaillé militaire, parrainait M. VOLATIER.

Une foule importante assistait à cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de M. le Maire et du Conseil Municipal, de MM. les Adjudants RAGUIN et BASSO et de leurs hommes, des présidents d'associations, des membres du corps enseignant.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



MAIRIE DE
69530 BRIGNAIS

Téléphone : (7) 805.15.11

Nos réf. :
MT/MM - 82.1028

Brignais, le 3 décembre 1982

Madame, Monsieur, Mademoiselle,

Bientôt NOEL,

Depuis plusieurs semaines, comme chaque année l'ASSOCIATION MUNICIPALE DES CHEVEUX BLANCS a prévu d'offrir pour Noël, des friandises à près de 400 personnes de notre Commune âgées de plus de 70 ans.

Pour partager ce geste de solidarité envers nos aînés, et pour qu'il prenne toute sa valeur, il serait bon que toutes les familles de Brignais puissent y participer selon leurs moyens et leur coeur.

Bien simplement, la Municipalité, l'Association Municipale des cheveux Blancs, le Bureau d'Aide Sociale seraient heureux de recevoir votre contribution, si modeste soit elle, à ce cadeau qui sera offert en votre nom à tous, le vendredi 24 décembre 1982.

A cet effet une souscription "POUR LE NOEL DES CHEVEUX BLANCS" est ouverte au secrétariat de la Mairie depuis le 1er décembre 82.

Nous sommes persuadés que vous répondrez à notre appel et vous en remercions bien vivement par avance.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Président du Comité des Cheveux Blancs,

Marcel ARNAUD

Le Maire,

Michel THIERS



Société Lyonnaise

*Notre équipe se tient à votre disposition
pour trouver la solution la mieux adaptée à votre cas :*

**ÉPARGNE-LOGEMENT, LIVRET-CRÉDIT, CRÉDITMATIC
PRÊTS IMMOBILIERS, PLAN D'ÉPARGNE-VIE, 13'MATIC**

Société Lyonnaise

5, place Gamboni - Brignais

Tél. 805.12.66

CONTINGENT D'AIDE SOCIALE :

dépense obligatoire dont la progression grève lourdement les finances locales

Dans chaque département, les dépenses résultant de l'application des lois sur l'assistance à l'enfance, l'hygiène, la prévention sanitaire ont un caractère obligatoire pour la commune dont la contribution est portée en recettes au Budget du Département.

Avec l'amélioration des avantages sociaux (extension de l'aide sociale aux personnes âgées, majorations spéciales pour grands infirmes) et l'augmentation des prix de journée des hôpitaux, ainsi que la création de nouveaux équipements pour handicapés (les frais de séjour dans les centres d'aide par le travail sont à la charge de l'aide sociale), on note une progression importante du coût des dépenses sociales qui grèvent davantage le budget communal.

En effet, la participation de la commune au contingent des dépenses d'aide sociale du département est obligatoire.

Les différents services d'aide sociale sont organisés au niveau de chaque département par le Conseil Général (art. 46 - Loi du 10 août 1871) ; l'Etat et la commune participent à ces dépenses qui ont un caractère obligatoire.

(A Brignais, en 1981, 61 personnes ont bénéficié de l'aide sociale).

On distingue le contingent prévisionnel dont le montant est notifié à la commune lors de l'élaboration de son Budget Primitif, du contingent réel dont le recouvrement intervient lors de l'établissement du Compte Administratif du département.

Ainsi, pour la commune de Brignais, a-t-il été inscrit lors du vote du Budget Primitif 1982, un contingent prévisionnel d'un montant de 1.486.256 F, calculé comme suit :

Les dépenses d'aide sociale auxquelles participe la commune sont classées dans les groupes II et III.

— **Groupe II** : aide médicale aux malades mentaux, alcooliques, centre d'hébergement, frais d'alimentation (art. 183 - Code de la Famille et de l'Aide Sociale).

— **Groupe III** : aide médicale générale, aide sociale aux personnes âgées, aveugles, grands infirmes.

Les dépenses sont réparties entre l'Etat, le département et l'ensemble des communes du département.

C'est le Conseil Général qui arrête les conditions de répartition des dépenses d'aide sociale en fonction de deux critères :

- le nombre d'admissions,
- la richesse de la commune.

Ainsi 20 % du contingent réel sont répartis entre les communes au prorata du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale dans l'année considérée.

La plus grosse partie du contingent, 80 %, est répartie entre les communes au prorata de la dotation globale de fonctionnement (40 %), le restant (40 %) est réparti en fonction du **potentiel fiscal** de la Commune.

Ainsi, s'agissant de la commune de Brignais, son contingent 1981 se répartit comme suit :

138.328,46 F	en fonction du nombre des bénéficiaires.
459.947,01 F	en fonction de la Dotation Globale de Fonctionnement.
255.310,66 F	en fonction de la richesse fiscale.
853.586,13 F	

L'accroissement du coût des dépenses d'aide sociale grève lourdement les finances locales. On note pour notre commune, pour l'exercice 1982, un accroissement de 17,4 % par rapport à 1981 : le montant du contingent prévisionnel se montant pour l'exercice 1982 à 1.486.256 F :

— contingent prévisionnel	1.060.256 F
— reliquat année antérieure	426.000 F

Cette progression importante qui représente 7,8 % des dépenses de fonctionnement pour le Budget Primitif 1982 n'est pas sans conséquence sur l'équilibre des finances locales.

Aussi, lors du Congrès des Maires, M. Michel THIERS, Maire de la commune de Brignais, a-t-il, dans une question écrite à l'Assemblée, tenu à souligner : « les difficultés financières qu'entraîne pour nos collectivités, l'inscription forcée de sommes dont la progression est démesurée... » ; et a demandé que : « tout soit mis en œuvre à l'avenir pour diminuer la progression de ces sommes, estimant, jusqu'à preuve du contraire, que nous assistons à un certain laxisme en la matière ».

En fait, il s'agit bien de mettre l'accent sur la mise en œuvre de toute une stratégie de l'action sociale, en insistant davantage sur la notion de prévoyance par la mise en place de mécanismes réels permettant de prévenir les handicaps sociaux en développant la notion de solidarité et non d'assistance.

M.T. - P.G.

“Si quelqu'un est trop las pour te donner un sourire, laisse-lui le tien.”

Proverbe chinois.

vo
tre vue
entre de bonnes mains



LE SYSTEME KRYE ECONOMIQUE : Plein de chouettes montures de 95 à 370 F
Et les plus grandes marques : Dior, Cacharel, Ted Lapidus, Silhouette...

**J. TORRILHON
C'EST AUSSI
LA PHOTO**

UN GRAND CHOIX D'APPAREILS
du Pocket au 24X36
- Photos d'identité
- Pellicules
- Développement
- Albums, cadres

NOUVEAUTE : LE KODAK DISK

L'ACCUEIL, LES PRIX, LE CHOIX, LE SERVICE

OPTIQUE-PHOTO J. TORRILHON
Brignais 2, Place Gamboni - Tél 805 13 92

OPÉRATION CAVES ET GRENIERS

Des bennes ont été installées en divers points de notre commune, du **Lundi 22 Novembre au Dimanche 28 Novembre inclus.**

Ces bennes ont été placées : aux Pérouses, place du 8 Mai 1945, avenue de la Gare, bd des Allées Fleuries (La Compassion).

La population a pu, durant cette période, y déposer tout ce qui l'embarrassait, à l'exception de gravats. Ces derniers peuvent être évacués à la décharge, route de Soucieu, gratuitement pour les habitants de Brignais.

Nous vous signalons que l'opération de ramassage de vieux papiers et cartons qui avait lieu chaque année, ne sera pas renouvelée en 1982. En effet, les bennes mises en place l'an dernier avaient servi de « poubelles » et le contenu entier de la benne avait dû être évacué à la décharge publique. L'opération, au lieu d'être profitable aux Cheveux Blancs, avait coûté de l'argent à la commune. Il est regrettable que chacun n'ait pas respecté le but de cette opération, d'autant plus que l'opération caves et greniers avait eu lieu trois semaines avant.

C.G.

PARTICIPONS A LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Depuis plusieurs mois, vous avez pris la bonne habitude d'aller déposer vos verres à recycler dans les containers disposés aux endroits suivants :

- place du 19-Mars-1962 (parking poids lourds CD 42),
- aux Pérouses (le long des jardins familiaux),
- avenue de Verdun (près des laboratoires LGG),
- entrée de la route de Soucieu,
- rue Simondon (près de l'école).

Voici ce qu'ont rapporté vos dépôts depuis le mois de mars 1982 :

- mars : 3,2 tonnes,
- avril : 6,4 tonnes,
- mai : 5,7 tonnes,
- juin : 7,8 tonnes,

soit au total 23,1 tonnes représentant 1.617 F qui ont été reversés au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer.

Nous vous remercions et comptons sur vos efforts pour augmenter ces chiffres.

H.S.

A propos, avez-vous entendu parler de...

Entendu quoi ?...

Comment peut-on entendre ? La surdité augmente chez tout le monde. La cause ? Le BRUIT (ce mot vient du latin RUGIRE !...).

Ce fléau des temps modernes est un POISON pour notre vie, notre équilibre nerveux n'y résiste pas.

Supprimer la POLLUTION est un objectif très à la mode, mais pire que la pollution, le bruit est une **agression**.

— Transistors brailards, chaînes HI-FI, électrophones, téléviseurs poussés au maximum de leur puissance sonore,

— tondeuses à gazon bruyantes,

— deux roues pétaradant à toute heure du jour et de la nuit,

— avertisseurs ou portières de voiture claquées la nuit, le jour,

— voitures fonçant à toute allure et défonçant le seuil acceptable du bruit,

— appareils ménagers bruyants fonctionnant tard le soir et tôt le matin, gênant les voisins,

— chiens aboyant ou gémissant à longueur de journée parce qu'ils sont seuls et enfermés, ou parce que quelqu'un passe près de la demeure de leur maître, ou peut-être tout simplement au milieu de la nuit parce qu'ils ont peur ou font un mauvais rêve !...

Tous ces bruits peuvent être supprimés puisqu'ils sont de notre fait. Nous nous en porterions tous mieux. Que d'heures de sommeil ou de repos perdues à cause du bruit ! Que de richesses à côté desquelles nous passons sans les apprécier : le chant d'un oiseau, le bruissement des arbres, «le bruit du silence», une douce musique, une conversation à voix modérée !

La tranquillité de nos concitoyens doit être préservée et par là-même la nôtre.

N'usons, ni n'abusons du bruit.

Un rappel : il est conseillé de ne pas utiliser les tondeuses à gazon **avant 7 heures et après 20 heures**, et de ne **s'en servir le dimanche qu'entre 9 heures et 12 heures**.

A.M. PIEGAY.

ARTS MÉNAGERS CUISINES • CHEMINÉES

Installation et agencement
de cuisines
rustiques et modernes

E. PERALÈS

« Le Champ du Mont » / La Côte
69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.13.71

CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Le décret 82-8 du 7 janvier 82 a notamment modifié l'article 321 du Code des Marchés Publics applicable aux collectivités locales.

1. Lorsque le montant des travaux, fournitures ou prestations n'excède pas 150.000 F, le règlement de ces prestations peut avoir lieu sur présentation de simples mémoires ou factures.

2. Les marchés négociés peuvent être conclus lorsque la valeur n'excède pas, pour le montant total de l'opération, la somme de 350.000 F TTC.

3. Au-delà de 350.000 F TTC, les marchés seront traités sur appel d'offres.

G.M.

N.B. - Afin d'obtenir des prestations dans les meilleures conditions, nous allons plus loin que le Code des Marchés, en procédant à de fréquentes mises en concurrence même pour des sommes modestes. Nous nous efforçons également de plus en plus de faire appel aux entreprises locales, comme en attestent les bilans de réalisations annuelles.

Enfin, un devis est exigé pour tout montant de travaux ou fournitures supérieur à 5.000 F.

Le Maire.

Acquisition de la propriété De Mijolla

Cette acquisition par la commune de Brignais de cette ancienne propriété bourgeoise de villégiature a été concrétisée récemment par la signature de l'acte de vente entre M. Michel THIERS, Maire, habilité par une délibération de son Conseil Municipal en date du 25 mars 1982, et les Consorts DE MIJOLLA.

De par sa situation privilégiée en pleine agglomération, cette propriété va faciliter l'implantation de l'équipement médico-socio-culturel et l'accueil du nouveau centre administratif (Mairie).

La Municipalité entend mettre en valeur la qualité privilégiée de cette propriété par la restauration de son cadre et l'ouverture du parc d'agrément en espace public ouvert à tous.

P.G.



NUMÉROTATION

Sur la demande des élus locaux, les Services Techniques de la ville de Brignais ont numéroté les propriétés et habitations bordant plus de 160 boulevards, avenues, rues, chemins, impasses ou allées.

Les arrêtés du Maire sont approuvés par le Préfet.

La mise en place de cette numérotation doit s'effectuer entre le 15 et 20 décembre 1982.

Chaque propriétaire recevra une plaque de numérotation qu'il devra placer à l'entrée de sa propriété ou habitation, et ceci dans un délai d'un mois.

Pour améliorer la vie quotidienne :

DES TRANSPORTS EN COMMUN A BRIGNAIS

Au cours des deux dernières années écoulées les démarches conjointes de la Municipalité et du Collectif des Transports en Commun se sont multipliées et ont eu pour but d'exiger du Syndicat des Transports en Commun de la Région Lyonnaise la prolongation de la ligne n° 10 des T.C.R.L. jusqu'à Brignais.

Force est de constater qu'actuellement « la qualité du service rendu » dans le cadre du décret du 14 novembre 1949 par la Société Exploitante, se détériore, les élus municipaux observent une vigilance particulière et s'attachent à défendre la mise en œuvre sur la commune d'un véritable **service public des transports en commun**.

• Une détérioration constante des conditions de transport...

A la qualité de plus en plus critiquable avec laquelle est assurée la ligne, on remarque de jour en jour une détérioration constante des conditions de transport. On note que si les besoins réels des usagers se sont accrues au cours des dernières années (la population de Brignais a plus que doublé en dix ans) cette situation contraste avec la présence d'un matériel d'exploitation ancien. Si bien que l'on observe :

— que les conditions de sécurité des personnes transportées ne sont pas respectées : (ainsi remarque-t-on une multiplication des risques d'exploitation : accidents survenus le 30 septembre, le 6 octobre et le 19 octobre 1982. Trois cars de la société exploitante sont détruits par un incendie) ;
— que les horaires manquent de fiabilité.

• Service public et droit des usagers...

Ainsi à Brignais, la mobilité des personnes transportées est rendue de plus en plus difficile (perte de temps, fatigue accrue). Face à cette carence, la Municipalité, représentée par son Maire M. THIERS, a multiplié ses interventions auprès des autorités compétentes : M. le Président du Conseil Général, M. le Préfet de la Région Rhône-Alpes Préfet du Rhône Commissaire de la République Président du Syndicat des T.C.R.L.

M. le Maire demande :
— que soit prononcée la **déchéance des droits de la Société Exploitante** ;
— et maintient sa demande de **prolongement de la ligne T.C.R.L. n° 10 jusqu'à Brignais**.

C'est en effet par la mise en place d'un véritable **service public des transports** sur la commune de Brignais que seront assurés de façon satisfaisante la qualité et la quantité du service, ceci à la meilleure tarification.

Car le transport collectif doit permettre aux habitants de notre commune de satisfaire leurs besoins de mobilité (travail, scolarité, loisirs).

Car le transport collectif doit contribuer à équilibrer, améliorer et harmoniser la vie quotidienne de la cité en assurant un service de manière permanente.

P.G.

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Par délibération en date du 22 avril 82, le Conseil Municipal de Brignais a décidé de lancer un appel d'offres ouvert pour les travaux d'assainissement de la Zone Industrielle Sud.

L'entreprise CITRA a présenté la proposition la plus avantageuse pour la commune et s'engage à effectuer les travaux prévus, décrits dans le devis établi par la direction Départementale de l'Équipement, pour la somme de : 2.846.885 F T.T.C.
— 1.330.296 F T.T.C. pour la tranche ferme.
— 1.516.588 F T.T.C. pour la tranche conditionnelle.

Les travaux concernant la tranche ferme ont débuté le 5 octobre 1982. Délai d'exécution trois mois.

G.M.



La pose d'une canalisation en Zone Industrielle Sud.

CLAER Max et Eric

ÉBÉNISTES



MEUBLES SUR MESURES

10, rue Général-de-Gaulle - Tél. 805.11.97

BILAN DES TRAVAUX DURANT LES MOIS D'ÉTÉ

Maison ex-Jandaurek : Réfection des peintures et installation d'un chauffage électrique	Francs 10.654
Tennis : Installation de l'éclairage sur les 4 courts de tennis	163.000
Terrain gens du voyage : Aménagement du terrain, construction d'un égout, amenée eau, électricité, mise en forme du terrain, clôture et installation bloc sanitaires : 276.440 F — 153.000 F (subvention du Conseil Général)	123.440
Chemin des Tard-Venus : Chaussée en enrobé	45.586
Chemin du Puizat : Chaussée en enrobé	35.651
Impasse Laviolle : Réfection de l'impasse	34.878
Mare du Champ du Mont : Curage de la mare	5.644
Chemin de la Mouille : Busage diam. 300 du fossé	46.919
Rue du Bonnet : Elargissement au droit des propriétés Valencogne et Delore	92.200
Rue du Bonnet angle ch. de la Lande : Aménagement du carrefour - Construction d'un rond-point en espaces verts	18.536
Rue du Moulin : Travaux d'élargissement au droit des propriétés Venet, Dumonet, Arnaud	105.733
Agrandissement du bâtiment des jeux de boules propriété ex-Sommer et aménagement des abords	105.554
Construction d'un immeuble gardien-vestiaires salle de réunions au Complexe Sportif	1.267.285
Agrandissement du cimetière : travaux d'aménagement	802.280

G.M.

Permanence du C.A.U.E.

QU'EST-CE QUE LE C.A.U.E. ?

C'est le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône, créé il y a trois ans par le Conseil Général.

QUEL EST SON BUT ?

Conseiller gratuitement les particuliers, les collectivités et les administrations publiques qui désirent construire « afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant ».

Les élus de Brignais font souvent appel aux conseils du C.A.U.E. pour les projets qu'ils étudient.

OÙ VOUS ADRESSER ?

Des permanences sont assurées par M. MATHONNET, Architecte :

— les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois de 9 h. à 12 h. à la Mairie de Saint-Genis-Laval.

Pour joindre M. MATHONNET en dehors de ces permanences, téléphoner à Grenoble au 47.84.99.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Mlle GRANDIN au Palais Saint-Jean à Lyon, au 842.38.39.

H.S.

entreprise générale
s.a. minssieux-ferrand

maisons individuelles
bâtiments industriels
entretien - rénovation

13, rue de Ronde

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.38.57

LES CLEFS DE LA LOI QUILLIOT

(Extrait d'une brochure du Ministère de l'Urbanisme et du Logement - Octobre 1982)

1. LE BAIL : Contrat écrit. Contrat précis.

Avant de louer un logement, le futur locataire doit obtenir une *Fiche de renseignements* sur celui-ci.

A la location, un *Contrat écrit* doit être signé. Il précise :

- la durée du contrat : six ans ou trois ans,
- les caractéristiques du logement (surface, nombre de pièces, confort),
- le montant du dépôt de garantie qui ne peut être supérieur à deux mois de loyer sans les charges.

L'Etat des lieux est annexé au contrat.

Le contrat écrit est obligatoire. C'est une garantie pour le locataire comme pour le propriétaire.

2. LA VIE DU CONTRAT : Des droits pour chacun.

Le locataire peut :

- donner congé à chaque date anniversaire du contrat,
- résilier le contrat à tout moment si les circonstances l'y obligent.

Le propriétaire peut :

En cours ou en fin de contrat :

- obtenir la libération du logement si le locataire ne remplit pas ses obligations (par exemple le paiement du loyer).

En cours de contrat :

Seulement si le contrat est de six ans :

- donner congé au locataire à chaque date anniversaire du contrat pour occuper lui-même le logement, sauf pendant la première année,
- donner congé au bout de trois ans pour vendre le logement en cas de circonstances graves.

A la fin du contrat de six ou trois ans :

- proposer de renouveler le contrat au même locataire au moins pour trois ans,
- donner congé pour occuper lui-même le logement ou pour le vendre.

En cas de *congé pour vente*, le locataire a priorité pour acheter le logement. *Un préavis de trois mois* est nécessaire pour tout congé, donné par le locataire ou le propriétaire. Le délai est réduit à un mois pour le locataire qui perd son emploi ou en cas de mutation professionnelle.

3. LE LOYER : Une évolution maîtrisée.

La révision annuelle du loyer est fixée en fonction de l'évolution de l'*Indice du coût de la construction* publié au Journal Officiel.

Pour les renouvellements ou les nouveaux contrats, l'augmentation du loyer est négociée chaque année entre représentants nationaux des propriétaires et des locataires. Des ajustements sont possibles pour tenir compte du marché local ou en cas de travaux.

Le loyer est librement fixé par le propriétaire s'il s'agit :

- d'immeubles neufs,
- de logements libres depuis au moins 18 mois,
- de logements libérés par décision de justice.

4. LES CHARGES : Lesquelles et combien ?

Les charges dues par le locataire sont précisées par une liste fixée par décret.

Leur montant doit être indiqué de manière détaillée par catégories de dépenses. Le locataire peut obtenir les *justificatifs* des dépenses réalisées.

5. L'ENTRETIEN DU LOGEMENT : Qui doit payer ?

Les réparations à la charge du locataire sont précisées par une liste fixée par décret.

Les autres réparations sont à la charge du propriétaire.

6. LES TRAVAUX : Qui décide, qui paye ?

Si le propriétaire a réalisé des travaux, l'augmentation éventuelle du loyer est déterminée par des accords nationaux.

Si le propriétaire et les locataires décident ensemble de faire des travaux, ils concluent un accord particulier qui fixe le montant maximum du loyer après les travaux.

7. LES INTERMÉDIAIRES : Des frais répartis également.

Quand les services d'un intermédiaire (agent immobilier, notaire, par exemple) sont utilisés, la rémunération est partagée par moitié entre le propriétaire et le locataire.

8. LES ASSOCIATIONS : Participation, concertation.

Les associations organisent le dialogue entre locataires et propriétaires.

Les locataires peuvent se regrouper en association ou adhérer à une association existante. Leurs représentants sont régulièrement consultés par le propriétaire sur la gestion de l'immeuble.

9. LES ACCORDS COLLECTIFS : Des responsabilités partagées.

Des accords peuvent être conclus entre les représentants des locataires et des propriétaires à l'échelon national ou départemental.

Des accords peuvent être conclus entre les locataires et le propriétaire d'un immeuble si celui-ci comporte au moins six logements locatifs. Ces accords portent par exemple sur l'évolution des charges ou l'entretien des parties communes.

10. La CONCILIATION : Une solution aux désaccords.

Dans chaque département est créée une *Commission des rapports locatifs* composée de représentants des locataires et des propriétaires. Cette commission est chargée de trouver une solution aux litiges portant sur l'augmentation du loyer ou le motif du congé donné à un locataire. Cette commission permet d'éviter le recours systématique au juge.

P.G.

PLAISIR D'OFFRIR

Pomme d'Eve

Décor
Cadeaux
Artisanat
Bijouterie fantaisie
Ivoire
Encadrement
Aquarelles régionales
Tableaux

BRIGNAIS - Tél. 805.54.13

Une permanence du Conciliateur assurée à Brignais

Il n'est pas rare, à notre époque, d'être confronté, dans la vie de chaque jour, à des problèmes, certes peu graves, mais qui ne semblent trouver de solutions que par la voie juridique, simplement parce qu'un accord paraît impossible. Qui, en effet, n'a pas connu des rapports difficiles avec son voisin, des conflits avec son propriétaire, son locataire, de mauvaises exécutions de contrats... ?

Et pourtant, bien des personnes ignorent qu'il existe des hommes et des femmes chargés justement d'intervenir dans ces affaires plus délicates que véritablement difficiles : les conciliateurs.

Les conciliateurs ne sont pas des juges. Ils n'ont aucunement le pouvoir de rendre un jugement ; ils ne sont pas des arbitres désignés par les parties qui rendent les sentences obligatoires. Les conciliateurs se situent en quelque sorte aux avant-postes de la justice. Et ceci lorsqu'un litige n'est pas encore entré dans la phase judiciaire.

Ils sont désignés par le Premier Président de la Cour d'Appel, et, en ce sens, se révèlent plus comme des pacificateurs dans les rapports juridico-sociaux que la vie moderne ne cesse de multiplier.

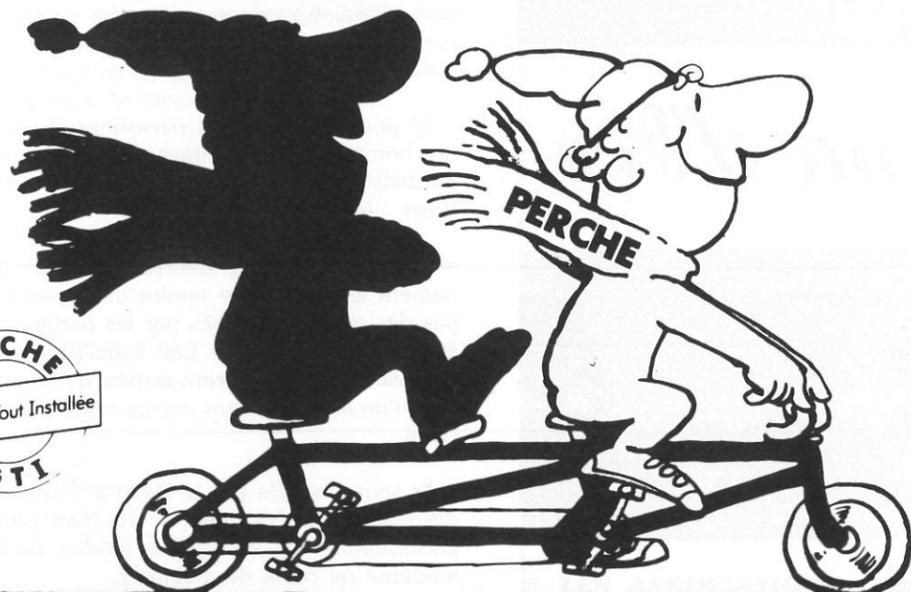
UNE INTERVENTION GRATUITE

Les conciliateurs interviennent pour dédramatiser une situation, en écoutant les intéressés, et en essayant d'être le catalyseur d'une réaction de bonne volonté réciproque afin d'obtenir de chacune des parties en conflit une solution amiable.

L'intervention d'un conciliateur est gratuite, et n'obéit pas à des règles de procédure. Elle se déroule dans un climat différent du climat judiciaire, et fait plus appel à des ressorts psychologiques que juridiques. Un climat qui est essentiellement celui des rapports humains ou les arguments d'ordre juridiques sont le plus souvent remplacés par des questions de bon sens. Néanmoins, avec des moyens pourtant faibles, les conciliateurs, l'expérience le prouve, obtiennent l'accord des parties dans près de 60 % des litiges qui relèvent de leur compétence. Ces résultats sont sans nul doute dus au fait que les conciliateurs peuvent prendre le temps d'écouter les intéressés, d'instruire le litige, et de rétablir des contacts humains, non seulement rompus, mais également envenimés par des éléments le plus souvent complexes.

Mme ROUSSELET, Conciliateur pour le canton de St-Genis-Laval, assurera désormais une **permanence en Mairie de Brignais un samedi sur deux, de 9 h. à 11 h., à partir du 23 octobre.** Elle assure toujours comme par le passé, une permanence un lundi sur deux en Mairie de St-Genis-Laval.

Avec la pompe à chaleur Perche votre chaudière file doux !



Sodel conseil réf. 126411

La pompe à chaleur Perche en tandem avec votre chaudière vous fait économiser jusqu'à 50% de votre budget chauffage.

Vous habitez une maison individuelle chauffée au fuel.

Associez à votre chaudière une pompe à chaleur Perche. Vous ferez de substantielles économies.

Le secret : Perche capte les calories gratuites de l'air extérieur et, pour une consommation électrique réduite, les injecte dans le circuit chauffage.

Selon la température, pompe à chaleur et chaudière travaillent ensemble... ou séparément.

Et comme Perche travaille beaucoup, votre chaudière se repose beaucoup.

Résultat : la baisse de votre consommation de fuel vous fait économiser en chauffage jusqu'à 50% de vos dépenses d'énergie.

Perche Garantie, Tout Installée (GTI), c'est :

- un prix forfaitaire (pompe + installation),
- une garantie par le constructeur pièces et main-d'œuvre, sur 5 ans (extensible à 10 ans),
- un financement à un taux avantageux,
- un réseau exclusif d'installateurs appelé Qualipac.

Entreprise de chauffage

LACHAUX Gérard

Tél. 805.17.46

Entreprise d'électricité

CLÉMENT Gérard

Tél. 805.08.82

69530 BRIGNAIS

Agréés **ELECTRICITE DE FRANCE**



Comment travaille-t-on en liaison avec les Associations locales ?

La vie associative est très développée à Brignais puisque plus de 45 sociétés sont répertoriées.

Si leurs activités sont des plus diverses, leurs effectifs plus ou moins importants, toutes ont en commun le souci d'animer la vie des Brignairots et de répondre à leurs aspirations qu'elles soient musicales, éducatives, sportives, culturelles ou autres.

La Municipalité a toujours été très sensible à cette vie associative, signe de vitalité de la commune et elle s'efforce de donner aux sociétés locales un maximum de moyens pour leur fonctionnement. L'aide apportée se situe à deux niveaux.

Le premier concerne l'aspect purement financier (subventions) et le second les facilités matérielles consenties (achats d'équipements ou possibilités d'utiliser les installations municipales).

• **Les subventions** sont accordées une fois par an, lors de l'établissement du Budget Primitif. Les demandes de subventions présentées par les associations sont examinées par la Commission des Finances. Elles doivent être accompagnées d'un compte rendu résumé de leurs activités, et d'un budget prévisionnel, tout à fait justifié puisqu'il s'agit de l'usage des deniers publics.

Rappelons que si les subventions sont attribuées une seule fois par an, c'est pour éviter le recours systématique aux finances communales, solution de facilité qui débouche rapidement sur une mentalité « d'assistés », écueil à éviter par une gestion plus rigoureuse au sein des associations.

• **Les facilités matérielles** : La possibilité d'utiliser les installations municipales est l'autre aspect de l'aide apportée aux associations et c'est dans ce domaine que la concertation entre élus et associations prend tout son sens (ou devrait le prendre !).

On peut distinguer plusieurs catégories de demandes :

a) **Les activités qui se répètent régulièrement tout au long de l'année.**

Les demandes présentées par les associations sont examinées et discutées avec elles au cours d'une réunion qui a lieu avant les vacances d'été. En fonction des demandes (et des possibilités offertes) les responsables des élus s'efforcent de répartir au mieux les locaux sous l'autorité souriante de Mme Marie-Hélène CORTIAL, conseillère déléguée aux relations avec les sociétés locales. Toutes les réservations sont alors portées sur le tableau général tenu à jour, en Mairie, par Mme FAYLE, agent communal, chargée de ce travail. Les dates restées libres seront par la suite, attribuées au coup par coup, suivant les demandes.

b) **Les manifestations organisées dans la salle de réunions du gymnase municipal.**

L'attribution des dates demandées par les sociétés pour les samedis ou dimanches a lieu au cours de cette même réunion. Dans ce domaine particulier, le nombre de demandes va, sans doute, aller en augmentant puisque les utilisateurs trouvent là un moyen appréciable d'augmenter leurs ressources. A

titre indicatif on peut noter que d'octobre 82 à mai 83 les Brignairots auront pu assister ou participer à 36 manifestations diverses dans cette salle.

c) **Les activités sportives :**

Dans ce domaine qui intéresse plus ou moins directement plus du quart de la population, c'est en septembre qu'a lieu la réunion entre élus et associations, qui ont été invitées auparavant à faire connaître leurs désirs... qu'il ne reste plus qu'à essayer de satisfaire. Jusqu'à cette année 82, les sociétés ont pu être satisfaites sans trop de difficultés grâce à leur compréhension mutuelle. Mais la situation risque de devenir plus difficile dans l'avenir.

Si les installations offertes ont été améliorées et augmentées surtout dans les cinq dernières années, simultanément l'augmentation des effectifs des pratiquants et la création de nouvelles activités ont contribué à compliquer la situation. Devra-t-on bien vite penser à d'autres solutions (avec le dilemme de limiter volontairement l'effectif des pratiquants ou de créer de nouvelles et coûteuses installations) ?

J. DARFEUILLE.

Vacances de Noël avec le Centre Social.



Ets CH. GRASSOT

3 MAGASINS SPÉCIALISÉS POUR

3 FOIS MIEUX VOUS SERVIR

AGRI/SERVICE

la plus grande surface spécialisée pour l'agriculture et le jardin

211, rue Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS

Tél. 805.21.55

FAUNE  **FLORE** 

Animaux familiers,
Toilettages, Accessoires, Aliments

Fleurs coupées, Plantes vertes et fleuries
Compositions et décorations florales
Accessoires et Produits

Tél. (7) 856.49.09

Tél. (7) 856.48.53

Centre Commercial Saint-Genis 2



vie des Associations

Amicale Laïque de Brignais

section Boules

Siège : 53 bis, rue du Général-de-Gaulle, Brignais.

Buts : sport boules et distractions diverses.

Président : M. Jean BERTHINIER, La Côté, Brignais. Tél. 805.16.22.

Secrétaire : M. Albert RIGAUD, 17, rue Simondon, Brignais.

Trésorier : M. Maurice BRUYAS, Le Clair Logis, Brignais. Tél. 805.59.39.

Conditions d'adhésion :

— Age : à partir de 10 ans.
— Certificat médical nécessaire pour les mineurs.

Nombre total d'adhérents : 120.

Projets : concours.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 : imprévisible.



section Cyclo-Club

Siège : 53 bis, rue du Général-de-Gaulle, Brignais.

Président : M. Gérard THIERRY-CHEF, 18, Domaine de la Côte, Brignais. Tél. 805.18.30.

Secrétaire : M. Ghislain LOVERA, 2, rue des Quatre-Saisons, La Compassion, Brignais. Tél. 805.42.85.

Trésorier : M. Christian PHILLY, 170, rue du Général-de-Gaulle, Brignais. Tél. 805.49.59.

L'âge minimum des participants est fixé à 12 ans.

La cotisation (licence assurance U.F.O.L.E.P.) est pour l'année 1983 de 50 F pour les jeunes jusqu'à 16 ans et de 100 F pour les adultes.

Le nombre total d'adhérents pour la saison 1982 était de : 49.

La saison cyclotourisme va du mois de mars jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Pour la saison 1983 les objectifs du club sont :

— Développer la section des jeunes de moins de 16 ans.

— Créer une section féminine.

— Participer aux grands raids comme Lyon-Chamonix-Lyon (500 km), Le Bra (260 km), La Marmotte (160 km), Lyon-Valence-Lyon (400 km).

Le cyclo organise tous les dimanches des sorties de club sur des parcours variés.

Faire partie de notre section ne signifie pas une contrainte aux sorties dominicales ou autres. Chacun fait selon ses possibilités.

Vous qui aimez la petite reine, venez nous rejoindre. La route vous semblera moins longue en notre compagnie.

PLATRERIE • PEINTURE • REVÊTEMENTS
Travaux de Style - Pose de Staff

Bernard ARTHAUD

Rue d'Alsace - 69530 BRIGNAIS

Tél. 805.24.28

►► vie des Associations

section Judo

Siège : 53 bis, rue du Général-de-Gaulle.
Dojo : gymnase municipal.

Buts et activités : école de judo, judo compétition tous niveaux, gym, judo, self-défense pour adultes.

Président : M. René LABELLE, 13, chemin de Bel-Air, La Jamayère, Brignais.

Trésorière : Mme Simone METRAT, Le Bonnet, Brignais.

Secrétaire : M. Christian FREYER, Les Pivoines, Brignais.

Professeur de judo : M. Maurice GUYON, diplômé d'Etat.

Conditions d'adhésion :

— AgE : minimum 6 ans.

— Certificat médical, licence assurance F.F.J.D.A. et U.F.O.L.E.P.

— Conditions d'inscription et horaires selon catégories : renseignements tous les soirs au gymnase municipal à partir de 17 h. 30.

Projets et manifestations pour 1982-1983 :

— Stage avec la participation d'un champion olympique.

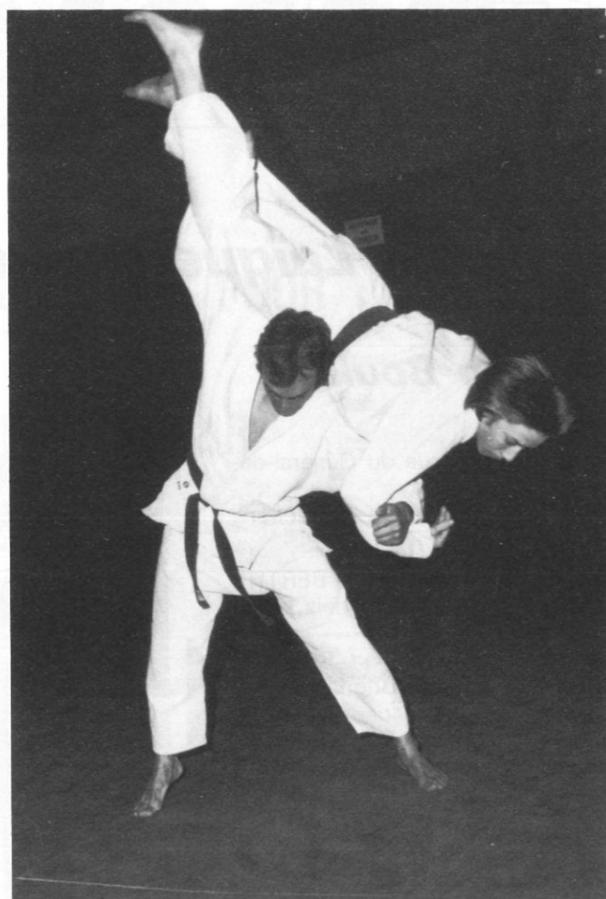
— Bal du Judo, 20 novembre 1982.

— Stages de formation et perfectionnement.

— Inter-clubs.

Journée nationale « Porte ouverte » centenaire du judo : 6 novembre 1982.

Nombre d'adhérents : 230.



A.C.P.G. - C.A.T.M.

Siège : Mairie de Brignais.

Buts : Regrouper les anciens combattants de toutes les guerres.

Président : VENDRAME, La Fonderie, tél. 805.11.41.

Secrétaire : RIVET Gérard.

Trésorier : FRANÇOIS J.-Marie, 14, rue des Capucines, tél. 805.17.95.

Condition d'adhésion : cotisation 36 F.

Nombre total d'adhérents : 52.

Projets : bal, loto, sortie.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 : participation aux manifestations officielles, 8 Mai, 11 Novembre.

MATÉRIEL AGRICOLE
MOTOCULTURE DE PLAISANCE
Ets MICHEL Tél. 805.17.13
Route de Lyon - 69530 BRIGNAIS
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Association amicale du personnel municipal de Brignais

Siège : Mairie de Brignais.

Buts : établir et conserver des liens d'amitié dans le personnel communal.

Président : M. Gilbert MOREL. Tél. 805.15.11.

Secrétaire : Claire GAÏDO.

Trésorier : Robert CROZIER.

Principales activités : bals, pétanque, sorties d'été + hiver (ski).

Condition d'adhésion : être employé communal.

Nombre total d'adhérents : 80.

Projets : étendre nos activités à des colonies pour enfants, centres de vacances.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 :

— Bal du 9 octobre 1982.

— Arbre de Noël du 18 décembre 1982.

— Bal du 12 mars 1983.

Association des amis de la Bibliothèque

Siège : Bibliothèque Municipale, 143, rue du Général-de-Gaulle.

Conditions d'adhésion : 20 F par an pour les adultes, gratuit pour les moins de 16 ans.

Notre association, qui réunit les adhérents de la Bibliothèque Municipale, a pour but la promotion du livre et le développement de la lecture.

Un choix de plusieurs milliers d'ouvrages est offert dans les genres les plus divers : romans, documentaires, essais, policiers, science-fiction, bandes dessinées... ainsi qu'un large éventail de littérature pour la jeunesse.

Dans le cadre de la promotion de la lecture, des animations variées ont été proposées l'année dernière : expositions sur Victor Hugo, le livre objet, le cinéma..., expression autour d'un conte pour les enfants. De nombreuses classes de Brignais ont, avec leur maître, visité la bibliothèque. Enfin ont eu lieu des rencontres de lecteurs présentant des livres oubliés et intéressants du « fond » de la Bibliothèque.

Cette année, nous avons l'intention de poursuivre et de développer de semblables activités en espérant qu'encore plus de lecteurs y participeront.

Pour que chacun trouve les ouvrages dont il a envie, les achats de livres sont décidés par des comités de lecteurs. Ces comités (environ un par trimestre) sont ouverts à tous les lecteurs qui peuvent proposer des titres de livres ou des idées d'animation. Les dates des réunions sont affichées à la Bibliothèque.

Bien que la Bibliothèque se soit récemment agrandie d'une salle destinée aux jeunes, ses dimensions restent notoirement insuffisantes face à l'augmentation régulière du nombre des lecteurs et à la demande de documentation notamment de la part des scolaires.

Nous manquons aussi de place et de personnel afin de ficher et stocker les nouveaux ouvrages, réparer les anciens.

Nous souhaitons qu'une issue positive soit rapidement trouvée à ces difficultés de plus en plus grandes.

Heures d'ouverture au public :

— mardi de 16 à 19 h.

— mercredi de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

— jeudi de 14 à 17 h.

— vendredi de 16 à 19 h.

— samedi de 9 à 11 h.

Association Familiale

Siège : Mairie de Brignais.

Elle a pour but de représenter, d'informer et de défendre les familles.

Présidente : Mme Cécile VAN DEN BROECK, 3, allée des Bouleaux. Tél. 805.17.61.

Vice-Présidents : Mme Renée GOUBIER, 19, La Côte, Tél. 805.18.25.

M. Pierre GARDON, en Barret, Tél. 805.12.83.

Secrétaires : Mme Sylviane PHILLY, Les Jonquilles, bât. 2. Tél. 805.54.71.

Mme Marthe POLOCE, allée des Sapins. Tél. 805.36.33.

Trésorier : M. Jean GILARDONE, 13, rue de Ronde. Tél. 805.24.26.

La carte peut être achetée auprès des responsables des différents services mis à la disposition des familles.

Nous avons actuellement entre 100 et 120 adhérents.

Projet : la fête de printemps.

LE ROLE D'UNE ASSOCIATION FAMILIALE :

C'est une association qui regroupe des familles de toutes catégories professionnelles sans distinction d'opinions politiques, religieuses ou philosophiques, à but non lucratif, régie par la loi 1901.

Celle de Brignais existe depuis 1945, elle est affiliée à la Fédération des Familles de France (F.F.F.). Elle a été créée pour représenter les valeurs familiales qui conditionnent l'épanouissement de chacun. Elle a pour but de :

— favoriser le projet familial de tous les couples soucieux de l'engagement de leur famille dans la société, pour leur épanouissement personnel et celui de leurs enfants;

— susciter les actions propres à revaloriser la famille (politique familiale réelle, respect des droits de chacun).

Notre Association Familiale, par son action, veut défendre les intérêts des familles de Brignais.

Pour avoir le maximum de réussite, il faut être nombreux. Nous vous invitons à venir étoffer notre équipe (une vingtaine de personnes au Conseil d'Administration) en nous apportant vos idées, vos suggestions, votre aide, car cela doit être l'œuvre de tous ceux qui se sentent concernés.

Au cours de l'année 1982, notre association a poursuivi ses activités régulières.

Le 7 mars s'est déroulée notre fête annuelle au gymnase. Nous avons reçu les pompiers de Lyon qui sont venus faire une démonstration de sport et d'acrobatie. Le public, très nombreux, a passé un agréable après-midi très « familial ».

Nous avons eu l'honneur d'accueillir, le 24 avril, à Brignais, l'assemblée départementale de la Fédération des Familles du Rhône; 130 personnes, venues de tout le département, ont réfléchi au sens du mouvement familial. Un repas pris à C. Fournion, a clôturé cette journée.

(suite page 38)

► vie des Associations

Association Familiale (suite)

DIVERSES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION FAMILIALE

• Cours de couture : par une monitrice de la Fédération.

Lundi de 19 h. à 21 h.

Jeu de 9 h. à 11 h. ou même la journée sur demande.
Tél. 805.09.30.

• **Tricot** : location à la semaine du vendredi 18 h. au vendredi suivant.

1^{re} semaine gratuite.

2^e semaine 20 F pour les adhérents (on peut prendre la carte en même temps que la machine) - fixée en 81-82 à 45 F.

40 F pour les non adhérents.

Tél. 805.36.33.

• **Bourse aux vêtements de printemps et d'automne** : qui a lieu dans un local de St-Genis-Laval. Les vêtements sont propres et non démodés, pour femmes et enfants.

• **Bourse au ski** : au local de la Compassion à Brignais. Elle a lieu la 2^e quinzaine de novembre (anoraks, salopettes, luges, patins à glace...).

• **Opération biberon** : quand vous désirez sortir le soir pour vous distraire, pour une réunion... une jeune fille ou un jeune homme garde vos enfants à votre domicile pour une somme modique.

Tél. 805.18.25 ou 805.05.76 ou 805.06.50.

• **S.O.S. Urgence maman** : service immédiat et bénévole mis à la disposition des mamans malades, ou lorsque la nourrice ne peut assurer la garde de l'enfant... En cas d'urgence, l'enfant est gardé chez la nourrice provisoire.

Tél. 805.12.91.

• **Service dépannage raccommodage** : assuré bénévolement par des personnes du 3^e âge lorsqu'une maman est malade, ou submergée de travail.

• **Activités diverses au service des familles** : par exemple : demande à la Mairie pour repeindre les passages protégés pour piétons, tracé d'une bande blanche simulant un trottoir rue des Tasses.

Fête de Printemps (avec le concours cette année des pompiers de Lyon). Remise de la médaille française pour les mères de famille ayant au moins cinq enfants. Demande du prix du Conseil Général pour les familles dans le besoin et méritantes. L'association adhère au collectif pour les T.C.L. Des familles font également appel à nous pour des démarches très diverses, etc...

Toujours de nouveaux projets !

LE CHÈQUE ÉCUREUIL : UN CHÈQUE QUI A DE LA PERSONNALITÉ



Il est à moi
et ça se voit
La carte de garantie
porte votre photo
et votre signature.
C'est une véritable
carte d'identité de
la Caisse d'Épargne
Écureuil.

Il est garanti
et ça se sait
Les chèques de la
Caisse d'Épargne
sont garantis
jusqu'à 500 F.
C'est pourquoi les
commerçants les
accueillent avec
le sourire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE LYON



AGENCE DE BRIGNAIS

106, rue du Général-de-Gaulle

Tél. 805.19.12

Association Française contre la myopathie

Section du Rhône.

Correspondant : M. BOUCHOT, 2, rue de Rome, 69140
Rillieux-la-Pape. Tél. 888.39.92.

Siège : La Compassion, 2, bd des Allées Fleuries, Bri-
gnais.

But : recherche médicale.

Secrétaire : Mme GIRARD, 48, rue de Ronde, 69530
Brignais. Tél. 805.31.28.

Nombre total d'adhérents : 150.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 :

— Soirée loto le 13 novembre 1982.

— Journée choucroute le 6 février 1983.

*"Avant d'aller chercher le sens de la
vie, aime la vie. Si tu aimes la vie, tu
deviens un vivant."*

Dostoïewski.

Association Municipale des Cheveux Blancs

Siège : Mairie de Brignais.

Buts : L'Association a pour but de regrouper toutes les personnes âgées de la commune à partir de 70 ans en vue de les distraire, de créer entre elles un climat d'amitié, de leur apporter un réconfort moral, d'organiser des sorties, des goûters, des rencontres, de les informer de leurs droits, de les secourir en cas de besoin. A ce sujet un service S.O.S. personnes âgées est organisé. Il est à la disposition de toute personne ayant besoin de dépannage urgent. Il suffit, pour bénéficier de ce service, de se faire connaître en Mairie, soit en y allant, soit par téléphone. Les services de la Mairie contacteront aussitôt la personne disponible pour le service demandé.



Remise des plantes le jour de la Fête des Mères.

Président : M. Marcel ARNAUD, chemin du Garel, tél. 805.18.05.

Trésorier : M. André MOSSIÈRE, 19, rue Général de
Gaulle, tél. 805.12.84.

Secrétaire : Mme Anne-Marie PIEGAY, 57, rue Génér-
al de Gaulle, tél. 805.07.84.

Conditions d'adhésion : âge : à partir de 70 ans.
Nombre total de bénéficiaires : environ 400.

Super marché CORDIAL

M. DENIS

90, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - POISSONNERIE

FRUITS ET LÉGUMES

FROMAGES TOUTES PROVENANCES

**Votre Supermarché cordialement
vôtre!...**

Association des Peintres de Brignais

Siège Social : Mairie de Brignais.

Président : Marcel REY, 14, rue des Prés-Derniers, 69630 Chapost. Tél. 845.22.88.

Secrétaire : Danielle MYARD, chemin de la Rivière, Brignais. Tél. 805.15.98.

Trésorier : Franck VERGNON, La Chabaudière, 69440 Taluyers. Tél. 848.73.61.

L'Association des Peintres de Brignais présentera du mercredi 22 décembre 1982 au dimanche 2 janvier 1983, une nouvelle exposition de peinture, sculpture et art décoratif dans les salles du groupe scolaire Jean Moulin, boulevard Schweighouse à Brignais.

Créée en 1978 par un groupe de peintres de Brignais, l'Association, grâce à la qualité de ses présentations et au dynamisme de ses dirigeants, prit très rapidement son essor.

Encouragée dans son entreprise par M. Michel THIERS, Maire de Brignais, l'Association des Peintres de Brignais a acquis une renommée sur le plan départemental et s'est hissée très rapidement au



niveau des grands salons régionaux.

De nombreux peintres et sculpteurs des différentes régions de France ont apporté leur adhésion à cette sympathique association où l'amitié unit les membres.

Les habitants de Brignais sont invités à venir encourager les pein-

tres de Brignais par leur présence au vernissage-cocktail de l'exposition, le mercredi 22 décembre 1982 à 18 heures au groupe scolaire Jean Moulin.

Heures d'ouverture : samedi, dimanche et jours de fête : de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. - semaine : de 16 h. à 19 h.

"Travaille comme si tu devais vivre toujours. Vis comme si tu devais mourir le jour même."

« La Plaisante Sagesse Lyonnaise »
Maxime recueillie
par Catherin BUGNARD.



Association Rhodanienne des Sauveteurs Secouristes de Brignais

Siège social : St-Fons. Tél. 870.75.22.
Président d'honneur : M. CHAUMERON.

Présidente : Nicole GUILLON-COTTARD. Tél. 805.16.14.

Vice-Président : Louis PISSIS. Tél. 805.14.63.

Secrétaire : Denys BROQUET. Tél. 805.23.07.

Trésorière : Frédérique PISSIS.

Etre secouriste, c'est savoir prendre sur place les décisions nécessaires pour éviter le sur-accident, appeler pompiers et gendarmes dans les plus brefs délais, et enfin connaître les gestes simples, qui permettent aux victimes d'attendre, dans de bonnes conditions, les secours médicalisés.

Le laps de temps où le secouriste agit est très court, mais il est primordial. Savoir préserver la vie en pratiquant la respiration artificielle, en arrêtant une hémorragie, en immobilisant une fracture, etc..., c'est ce que vous apprendrez en venant aux cours, que les secouristes de Brignais organisent chaque année.

Initiation aux gestes de survie : 5 cours de 2 heures, donnant droit à une attestation de la Préfecture, recyclage annuel.

Brevet National de Secourisme : 16 cours de 2 heures, le succès à l'examen donne droit à un brevet, indispensable pour tout monitorat sportif, encadrement de colonie de vacances, etc... Recyclage annuel. Condition unique : avoir 16 ans révolus (début du cours : 20-10-1982).

Spécialité en réanimation : 16 cours de 2 heures, oxygénothérapie et massage cardiaque. Le succès à l'examen donne droit à une attestation en réanimation, émanant de la Préfecture. Condition : être titulaire du Brevet National. (début du cours : 12-1-1983).

Sauveteur secouriste du travail : 5 cours de 2 heures, au sein de l'entreprise, sous le contrôle de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie. Tous ces cours sont donnés par des moniteurs bénévoles, formés soit par l'association (moniteur fédéral), soit par la Protection Civile (moniteur national).

Information : presse, affichettes chez les commerçants et pharmaciens.

Activités associatives : elles sont diverses et variées... conférences, stages à l'hôpital E. Herriot, championnats, manœuvre SOS, et surtout postes de secours, chaque fois qu'une association organise une fête ou un tournoi sportif.

Malgré les responsabilités endossées par les 39 secouristes actifs de Brignais, ceux qui nous connaissent savent que notre équipe est jeune, dynamique et qu'elle n'engendre pas la mélancolie.

Alors, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Ent. CHARROIN

FONDÉE EN 1898

MENUISERIE • AGENCEMENT

ESCALIERS - PARQUETS - PLAFONDS
CLOISONS SÈCHES - BOIS DÉCOUPE

NEUF • RÉNOVATION FABRICATION SPÉCIALE

USINES - BUREAUX - PARTICULIERS

4, route d'Irigny

69530 BRIGNAIS Tél. 805.15.86

Association scolaire des familles de Brignais

Comme dans la majorité des cas, la responsabilité des Ecoles Libres de Brignais incombe à une association créée en application de la loi du 1-7-1901. L'administration et la gestion de ces écoles constituent ses principales fonctions.

Elle est composée principalement de parents soucieux de gérer l'école où sont scolarisés leurs enfants.

Président : Jean REYNAUD.
Secrétaire : Jean-Louis IMBERT.
Trésorière : Chantal CROZIER.

— L'école maternelle comprend trois sections dirigées par Mme LEGAC.

— L'école primaire (du C.P. au CM2) dirigée par Mme MOREL.

Cette année nous enregistrons un effectif total de 235 enfants.

Il est à noter que la diminution des inscrits provient d'une baisse volontaire des effectifs de chaque classe par souci d'une meilleure pédagogie.

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Libre de Brignais (A.P.E.L.)

L'A.P.E.L. se compose de parents qui se rassemblent dans une véritable association (loi 1901) au niveau de l'Ecole, pour agir et construire ensemble dans l'intérêt prioritaire de l'enfant.

Elle participe à la vie de l'école au sein de la communauté éducative et informe les parents pour leur permettre de s'exprimer.

L'A.P.E.L. est une association libre et responsable dont les objectifs sont conformes aux orientations de l'Enseignement Catholique.

Président : Yvonne JULIEN.
Secrétaire : Françoise FONTANA.
Trésorier : Michel PELLETIER.

170 familles adhérentes à l'Association.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 :

- Samedi 4 décembre 1982 : soirée choucroute dansante.
- Dimanche 16 janvier 1983, 14 heures, nous tirerons les rois avec les enfants costumés.
- Dernier samedi de juin 1983 : fête d'été de l'Ecole avec remise des prix.

PLOMBERIE SANITAIRE ZINGUERIE



Spécialiste **CHAUFFAGE GAZ**

Agréé G.D.F.

Gérard LACHAUX

Lotissement « Le Bonnet »

Allée des Sapins - Tél. **805.17.46**

Association Sportive de Brignais

L'A.S.B. est une association omnisports, fondée en décembre 1949, avec pour but la pratique du sport et des activités physiques.

Les activités pratiquées sont (dans l'ordre de leur démarrage au cours des années) : football, basket-ball, natation, volley-ball, tennis et pétanque.

Le Comité Directeur du Club est composé de la façon suivante (depuis l'assemblée générale du 5 mars 1982) :

Président : Jean DARFEUILLE, Les Pivoines, 170, rue Général-de-Gaulle, Brignais. Tél. 805.10.83.

Vice-Présidents : Jean METRAT, Le Bonnet, Brignais. Tél. 805.30.26.
Louis ROLLAND, N° 43 rue du Garel, Brignais. Tél. 805.21.76.

Secrétaire : Jacqueline REY, rue du Lac, Brignais. Tél. 805.10.72.

Secrétaire adjoint : Joseph PORCELLANA, avenue F.-Gaillard, groupe scolaire C. Fournion, Brignais. Tél. 805.20.00.

Trésorier : René HASSENFORDER, Le Garel n° 27, Brignais. Tél. 805.28.79.

Trésorier adjoint : Roger BARBASSO, Le Champ du Mont, Brignais. Tél. 805.28.80.

Membres : Jean JULLIEN, route du Coq Gaulois, Brignais. Tél. 805.10.60.
Antoine VIENCO, chemin du Bois, Brignais. Tél. 805.29.35.
Louis MUCI, Montagny. Tél. 807.02.94.

Pour les diverses activités, se reporter aux articles rédigés par chaque section.

section Basket

Président : M. J. METRAT, Le Bonnet, Brignais. Tél. 805.30.26.

Vice-Président : M. A. FASCIA, Le Garel, Brignais. Tél. 805.26.09.

Secrétaire : Mme S. FASCIA, Le Garel, Brignais. Tél. 805.26.09.

Secrétaire adjointe : Mme E. GIRARD, Les Jonquilles, Brignais. Tél. 805.38.18.

Trésorier : M. L. MUCI, La Croix Blanche, Montagny. Tél. 807.02.94.

Au printemps 1982, on comptait 120 licenciés (soit le double de 1981), dont deux équipes sous-championnes du Rhône.

Projet pour l'année en cours : recruter des garçons nés en 1971-1972, de façon à former une équipe de poussins-benjamins.

Projets pour les années à venir : arriver à monter des équipes masculines toutes catégories (poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors), ce qui est le cas des filles, objectif qui n'a jamais été tenté à Brignais.

L'A.S.B. clôture sa saison, en organisant fin mai, début juin, son grand tournoi annuel, où sont conviés de nombreuses équipes.

section Football

PRENDRE UN ENFANT PAR LA MAIN ET L'EMMENER VERS DEMAIN...

Trente ans d'existence, dans la force de l'âge l'A.S.B. compte cette saison 12 équipes engagées, dans les différents championnats, plus une école de foot dirigée paternellement par MM. MIAL et GALVAN. Une dizaine d'entraîneurs encadrés par Michel CASTANO, Pierre CHAVEL, François LOPEZ, animent

tous les jours les entraînements du lundi au vendredi. Une commission des fêtes dirigée par Françoise DARFEUILLE, J.R. HASSENFORDER, G. LAMBERT... tente par différents moyens de récupérer les fonds indispensables au budget de fonctionnement; budget important, mais parfaitement équilibré grâce à la rigueur et à la compétence de nos trésoriers, B. BIDAULT et R. HASSENFORDER.

12 équipes, 200 licenciés, quel travail! en début de saison pour nos secrétaires, M. CREUZET, M. CABUT.

MAIS PLACE AU SPORT!

Nos ambitions pour cette saison, le maintien des équipes de jeunes et la remontée des équipes seniors.

Des résultats espérés bien sûr... mais pas à n'importe quel prix.

L'A.S.B. de longue date a une réputation de club « fair play », réputation que nous voulons maintenir. Nous considérons que dans une période où le sport se dénature par la contestation, la violence, l'argent, nous avons un rôle à jouer dans le domaine éducatif, rôle que nous assumerons avec toutes les bonnes volontés qui voudront bien nous rejoindre et je conclurai en citant un chanteur qui aime la vie saine et la jeunesse. « Prendre un enfant par la main et l'emmener vers demain... »

Le Président, **M. BARBASSO.**

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. BARBASSO. Tél. 805.28.80.
Vice-Présidents : M. CASTANO, G. LAMBERT.
Secrétaire : B. CREUZET. Tél. 805.21.63.
Secrétaire-adjoint : P. CABUT. Tél. 805.21.17.
Trésorier : B. BIDAULT. Tél. 805.25.80.
Trésorier-adjoint : R. HASSENFORDER. Tél. 805.28.79.



► vie des Associations

Association Sportive de Brignais (suite)

section Natation

Siège : Mairie de Brignais.
Buts : faire connaître la natation sportive aux jeunes.

Président : Jean JULIEN, Archet nord, la Côte, Brignais. Tél. 805.10.60.

Secrétaire : Rachel CAUET, chemin de la Plaine d'Elite, Brignais. Tél. 805.10.23.

Trésorier : Gaëtan CAUET.

Principales activités :

— Entraînement aux quatre nages tous les mercredis soir.

Conditions d'adhésion :

— Age : 6 à 18 ans (savoir nager 25 m).
— Cotisation : 200 F pour la saison d'hiver (la saison d'hiver va d'octobre au 1^{er} juin),
— Certificat médical demandé.

Nombre total d'adhérents : 60 l'été, 35 à 40 l'hiver.

Projets : participation aux rencontres inter-clubs.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 :

Février : La Mulatière. Juin : Brignais. Juillet-Août : St-Chamond. Septembre : Tarare.



section Tennis

Siège social : Mairie de Brignais.
Quatre courts extérieurs avec éclairage au complexe sportif P. Minssieux.

Président : Louis ROLLAND, 43, rue du Garel, Brignais. Tél. 805.21.76.

Secrétaire : Gilberte THIERS, chemin du Bois, Brignais. Tél. 805.10.63.

Trésorier : Maurice REY, chemin du Lac, Brignais. Tél. 805.10.72.

Conditions d'adhésion saison 82-83 (1^{er} novembre 82 - 31 octobre 83) :

— être résident à Brignais,
— enfant : à partir de l'année de naissance 1974,
— inscription annuelle entre le 23-10 et le 6-11-82 (pas d'inscription en cours d'année),
— cotisation :
adultes : 225,00 F + licence obligatoire = 281,00 F
jeunes : 115,00 F + licence obligatoire = 143,00 F
— (pour les moins de 18 ans)
couples : 395,00 F + licences obligatoires = 507,00 F

Nombre de licenciés : 448 en 1982.

L'A.S.B. Tennis a pour but la pratique du tennis en tant que sport de loisir mais aussi en tant que sport de compétition. L'année 1982 a vu la création d'équipes masculines et féminines engagées aux championnats du Rhône.

Un tournoi interne est organisé chaque année au mois de juin, qui permet à tous de se rencontrer dans une ambiance amicale et sportive. L'école de tennis de l'A.S.B. fonctionne gratuitement tous les mercredis pour tous les jeunes du Club; 105 enfants ont suivi les cours d'initiation pendant la saison 81-82.

Les adultes ne sont pas oubliés et peuvent suivre des stages de perfectionnement en cours collectifs donnés par un moniteur diplômé. L'A.S.B. Tennis, qui a la disposition exclusive des courts, ouvre largement les terrains aux écoliers et étudiants de Brignais : cinq établissements bénéficieront pendant l'année scolaire de leçons d'initiation au tennis ou au mini-tennis.

Enfin tous les adhérents sont très satisfaits de pouvoir disposer de l'éclairage des courts (5 F de l'heure), ce qui permettra d'élargir les plages d'utilisation jusqu'à 22 heures, donc de proposer à chacun la possibilité de se détendre après le travail.

"LES MOMES"

CONFECTION ENFANTS

BAMBINO - CHOU BABY - J.L.B. - LAYETTE

58, rue Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS Tél. 805.06.50



section Pétanque

Siège : complexe sportif P. Minssieux.
But : non lucratif, détente pour tous.

Président : Antoine VIENCO, chemin du Bois, Brignais. Tél. 805.29.35.

Secrétaire : Christian BOUVARD, chemin du Barray, Brignais.

Trésorier : Robert DJANSIZIAN, Bt 33, Les Jonquilles, Brignais. Tél. 805.04.21.

Principales activités :

— Jouer et apprendre à jouer à la pétanque.

Nombre total d'adhérents : 29.

Projets : que la section pétanque se développe le plus rapidement possible.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 : tout d'abord chaque dimanche à partir de 9 h. un concours réunissant les licenciés, les non-licenciés ainsi que les amis est organisé au stade de Brignais dans le but de faire mieux connaître la pétanque. Par ailleurs, le nouveau calendrier sera publié ultérieurement.

Ci-contre : l'inauguration des jeux de boules de l'Amicale Laïque. M. THIERS et le Président BERTHINIER devant le ruban symbolique.

section Volley-Ball

Président : M. Joseph PORCELLANA, groupe scolaire Claudius Fournion, Brignais. Tél. 805.20.00

Secrétaire : Mme Jacqueline REY, chemin du Lac, Brignais. Tél. 805.10.72.

Trésorier : M. David KIMMELFED, 14, rue Simondon, Brignais. Tél. 805.06.61.

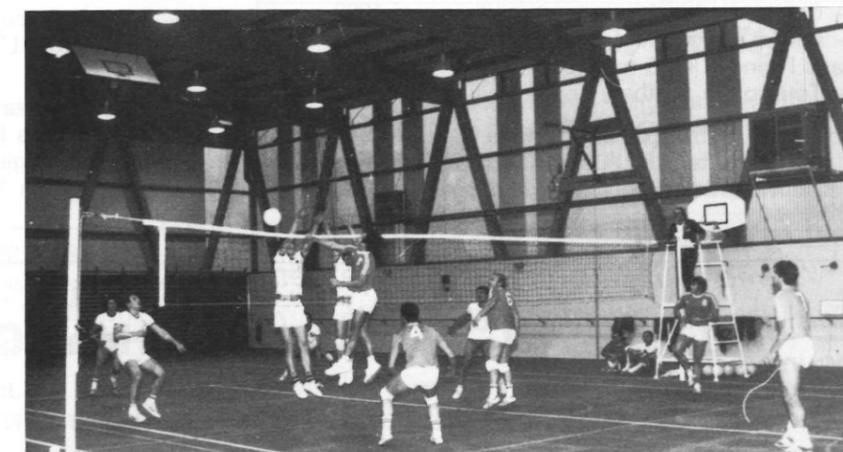
Cette section fait partie de l'A.S. Brignais, le club municipal. Son but est d'abord de faire mieux connaître ce sport méconnu en France, souvent oublié des médias. Malgré les résultats très honorables obtenus par nos équipes nationales féminines et masculines, il n'arrive pas à s'imposer comme en Chine par exemple où il est devenu le sport national avec 50 millions de pratiquants (5 % de la population).

La section volley-ball offre la possibilité de pratiquer ce sport en «compétition» ou en «loisir». Des équipes féminines et masculines

participent aux divers championnats du Rhône. Une école de volley accueille les jeunes filles et garçons, âgés de onze ans au moins. C'est sur elle que repose l'avenir de ce sport, c'est pourquoi un appel est lancé auprès des parents pour qu'ils incitent leurs enfants à s'essayer au volley-ball.

Pour tout renseignement s'adresser à M. Joseph PORCELLANA, groupe scolaire Claudius Fournion, Tél. 805.20.00, ou aux autres responsables, au gymnase municipal, pendant les heures d'entraînement :

— le mercredi de 20 h. à 22 h.
— le jeudi de 18 à 22 h.



Association Sportive Pérousiennne

Siège Les Pérouses, bâtiment 16.

Buts : Animation de quartier ayant pour but principal d'animer et d'encadrer les enfants et pré-adolescents du quartier des Pérouses, en leur permettant d'occuper leurs loisirs par des ateliers d'activité manuelle très diversifiés les mercredis, par de la danse rythmique les mardis soirs, ainsi que des tournois de ping-pong, de football, et une prochaine reprise de l'activité modélisme.

Les résidents adultes ne sont pas oubliés, puisque chaque année sont organisés également des concours de belote, coinche et pétanque.

Enfin l'association a également été créée dans un but social, permettant au sein d'une structure d'accueil formée par les membres du conseil d'administration, un rapprochement dans un climat d'amitié et d'entraide morale chaque fois que cela se peut, de tous les locataires des Pérouses.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Richard RAFFIN, bât. 16. Tél. 805.15.67.
Vice-Présidents : Aurita MARTINEZ, bât. 10. - J.-Claude CINQUIN, bât. 16. - Robert CAMIER, bât. 17.
Secrétaire : Liliane TRANCHAND, bât. 15.
Secrétaire-adjointe : Eliane CERQUA, bât. 10.
Trésorière : Martine RAFFIN, bât. 16.
Trésorière-adjointe : Agnès CAMIER, bât. 17.
Membres du Bureau : Ghyslaine FRASSY, Françoise et Jean-Jacques BOULAS, Raymonde et Daniel GARDON, Eric HACHE et Jean PUIPIER.

L'association compte 76 adhérents pour l'année 1981-1982, ce chiffre devrait être dépassé cette année 82-83.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 :
— Concours de coinche le 30 octobre 1982.
— Arbre de Noël, le 18 décembre 1982.
— Participation au cross organisé par la Municipalité en 1983.
— Soirée dansante, le 22 janvier 1983.
— Concours de pétanque en avril ou mai 1983.
— Fête d'été annuelle, avec vente des travaux réalisés dans l'année, le 15 mai 1983.
— Tournoi de football, en juin 1983.

Cotisation : 25 F par an (gratuité à partir du 3^e enfant d'une même famille). Cotisation ouvrant droit à toutes les activités de l'association. Age : à partir de 6 ans.



Boule Joyeuse

Rue Mère Elise-Rivet, tél. 805.46.13.

Fondée en 1905 sous l'impulsion de M. DECLEZ, la Boule Joyeuse se consacrera uniquement au « Sport Boules ». Pendant plus de 30 années M. Louis VENET dirigera avec une grande compétence cette société.

Actuellement le président Marc CHAVANE, le secrétaire Claude VIEILLARD, le trésorier Louis RAMBAUD sont à même de grouper 130 sociétaires à partir de l'âge de 8 ans aux « Vétérans ».

La Boule Joyeuse organise chaque année six concours inscrits au calendrier officiel dans les différentes catégories (tête à tête, doublettes et quadrettes). En outre elle met sur pied, afin de relier les liens d'amitié et de camaraderie des compétitions (soit boules, soit belote) entre les sociétaires.

A titre indicatif, elle communique les dates des concours officiels en ce qui concerne la saison 1983.

CONCOURS 1983 :

— Samedi 22 janvier, 13 h. 30, 32 tête à tête 3/4 Coupe NICOLI.
— Samedi 5 et 6 mars, 13 h. 30, 64 doublettes 3/4 Coupes DUVAL et J.C. VENET.
— Dimanche 24 avril, 13 h. 30, 32 doublettes 3/4 Challenge GIDROL.
— Dimanche 12 juin, 13 h. 30, 32 doublettes 3/4 Challenge Rhônes-Antennes.
— Samedi 23 juillet, 13 h. 30, 32 quadrettes 3/4 Coupe B.P., Challenge OGIER, Qualificatif PASTIS.
— Samedi 10 septembre, 13 h. 30, 32 doublettes, 3/4 Coupe RENAULT Brignais.

Les personnes intéressées par le sport boules et désirant agrandir la famille Boule Joyeuse peuvent prendre contact au siège de préférence le samedi et le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 20 h.

CARRELAGE - MOSAIQUE - FAIENCE - MARBRE
Henri COUTANSON ARTISAN

Les Jonquilles, Route de Soucieu
69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.24.41

Sté CONSTRUCTION et TERRASSEMENT

Le Bonneton - 69530 BRIGNAIS

Tél. Bureau : 805.21.64

Entrepôt : 805.33.98

vous propose :

*Tous travaux de terrassement
publics ou privés
Viabilisation de lotissements
Location engins T.P.
Transport benne
Camion grue*

Brignais Accueil

Siège : Mairie de Brignais.

Buts : accueil, intégration, amitié.

Président : B.M. RIVET, Les Collonges, Brignais.

Secrétaire : M. FRANÇOIS, 14, rue des Capucines, Brignais. Tél. 805.17.95.

Trésorier : C. CHARBONNIER, rue du Stade, Brignais. Tél. 805.38.67.

Conditions d'adhésion :

— Age : pour tous.
— Cotisation : 50,00 F par famille.
— Activités proposées : le jeudi après-midi de 14 h. à 16 h., sauf vacances scolaires.

Nombre total d'adhérents : 50.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 :

— Sorties pédestres, visites d'entreprises, de musées, d'ateliers d'artisans, cercle de lecture, projections diapos, débats divers, sorties pour enfants.

Un programme par trimestre est distribué dans les boîtes aux lettres.

Centre de maintien à domicile des personnes âgées

Association à but non lucratif, loi 1901.

Présidente : Françoise DESOCHÉ, orthophoniste.

Secrétaire : Simone COCHELIN, infirmière cadre.

Directrices : Josée BRAND, Marie-Josèphe SALETES, infirmières.

Buts : maintenir dans leur cadre de vie habituel, éviter l'hospitalisation, l'entrée en maison de retraite ou en hospice lorsque les personnes âgées préfèrent demeurer chez elles.

Conditions d'admission :

— Etre âgé de plus de 60 ans ou atteint d'une maladie invalidante.
— Résider sur les communes de Brignais, Chaponost, St-Genis-Laval, Charly et Vourles.

Services rendus :

— Prise en charge de la personne par les infirmières-directrices avec l'aide-soignante : lever, coucher, prise de médicaments; l'infirmière libérale habituelle : pansements, piqûres, prise de tension artérielle, etc... Si besoin, pédicure.

Tous ces actes sont payés directement au service par les différentes Caisses d'Assurance Maladie. Mais les directrices appellent le médecin, le kinésithérapeute habituels de la famille, laboratoire, taxi, location de matériel médical si besoin, s'assurant de la collaboration du service des Aides-Ménagères dans la commune, de la famille, des travailleurs sociaux et bénévoles.

A cet égard, le Centre fait appel aux bénévoles et à la collaboration de toutes les associations afin que s'exerce la solidarité.

Tél. 805.24.39. 62, rue Général-de-Gaulle, Brignais. De 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 du lundi au vendredi.

BRIGNAIS SPORTS

SKIS Atomic - Rossignol
FOND Ecaille, Peluche - Vente-Location
TENNIS - Réparation par spécialiste

132, av. Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS Tél. 805.15.02

CARROSSERIE - PEINTURE
Marcel PERRAUD

16, route d'Irigny
69530 BRIGNAIS Tél. 805.11.16

"Avec tout le bonheur que se petafine dans le monde que d'heureux on pourrait faire."

« La Plaisante Sagesse Lyonnaise »
Maxime recueillie par Catherin BUGNARD.

Centre culturel et d'information de Brignais

Siège : 53 bis, rue du Général-de-Gaulle à Brignais.
But : diffusion de la culture sous toutes ses formes et pour tous les âges.

Président : M. Serge FERLAY, La Mouille, Brignais. Tél. 805.23.23.

Animateur et Secrétaire : M. Pierre VERNAY, Le Gareil n° 6, Brignais. Tél. 805.21.15.

Trésorier : M. Roger EYRAUD, chemin des Ecureuils, Brignais. Tél. 805.30.55.

Principales activités :

— Conférences, films, expositions, joujouthèque, yoga, danses d'assouplissement, centre féminin, etc...

— Séances culturelles dans le cadre du tiers-temps pédagogique dans les écoles.

Conditions d'adhésion :

— Age : de 5 à 100 ans.

— Cotisation : de 10 F à 80 F selon activité.

Nombre total d'adhérents : en dehors d'une équipe d'animation de 20 personnes cela est fonction du public qui participe à nos animations de 20 à 150 personnes en moyenne par animation. 95 abonnés à nos activités.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 :

• Samedi 9 octobre 1982, salle C. Fournion : conférence filmée à 20 h. 30 avec Gérard PERTHUIS «**La Vallée du Rhin**».

• Vendredi 5 novembre 1982 à 20 h. 45, salle du gymnase : concert avec le célèbre groupe «**TAR-KEADA**» chanteurs et instrumentistes d'Amérique Latine.

• Samedi 27 novembre 1982 à 20 h. 30, salle C. Fournion : conférence filmée avec J.J. LAFRECHOUX «**Aujourd'hui la Grâce**», sous l'égide de «Visages et Réalités du Monde».

• Mercredi 8 décembre 1982, de 18 h. à 22 h., salle Gutton (place du Marché) : exposition sur la «**Pologne et l'Amérique Centrale**».

• Samedi 11 décembre 1982, à 20 h. 30 : le très original et célèbre film «**Les 12 travaux d'Astérix**».

• Samedi 22 janvier 1983, à 20 h. 30, salle C. Fournion : conférence filmée et réalisée par Nicole VITEL de la Guilde du Raid et des Carnets de l'Aventure avec «**Pérou des Indiens**».

• Samedi 12 février 1983 à 20 h. 45, salle du gymnase : le fameux Diaporama et Multivision de l'œuvre de Roger GARAUDY «**Comment l'homme devint humain**».

• Samedi 19 mars 1983 à 20 h. 30, salle C. Fournion : conférence filmée et réalisée par Nicole VITEL «**Bolivie 81**» qui complète son premier reportage sur le Pérou.

• Vendredi 22 avril 1983 à 20 h. 30, salle C. Fournion : conférence audio-visuelle sur le «**Patrimoine de l'Ouest Lyonnais**» avec le concours de L'Araire.

• Samedi 7 mai 1983 à 21 h., salle du gymnase : conférence filmée et réalisée par Lucien BROUCHON et Alain POCHARD sous l'égide de «Visages et Réalités du Monde» «**L'Autriche trésor de l'Europe**».

• Samedi 4 juin 1983 à 20 h. 30, salle C. Fournion : soirée annuelle sur le «**Tiers-Monde**» avec conférence filmée et exposition en liaison avec le groupe de Brignais du Mouvement 1 % Tiers-Monde.

• **Exposition :**

Mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 mai 1983, de 14 h. à 19 h., le mercredi de 9 h. à 19 h., le jeudi et vendredi de 10 h. à 18 h., le samedi 7 mai, salle du gymnase : une grande exposition sur les «**Grands oiseaux et rapaces**».

• **Centre féminin d'information.** Le but de nos rencontres féminines est de les faire participer au développement de leur personnalité et information dans un climat d'amitié et de détente. Pour tous renseignements, jours et heures ainsi que le programme : téléphoner au 805.43.85.

• **Autres activités :**

— Matinées enfantines : elles ont lieu dans le cadre du tiers-temps pédagogique et s'adressent à l'ensemble des enfants et jeunes de nos écoles.

— Ouverture d'une joujouthèque (prêt de jouets) pour les enfants de Brignais jusqu'à 9 ans dans les locaux de l'immeuble de l'Amicale Laïque, 53 bis, rue du Général-de-Gaulle. Tél. 805.21.15.

AMBULANCE "LE GAREL"

SERVICE JOUR ET NUIT • PETITES ET GRANDES DISTANCES

Véhicule Sanitaire Léger

Agrément D.A.S.S. n° 69054 - Convention Sécurité Sociale n° 69.2.11057.D

Tél. (7) 805.24.56

RADIO TÉLÉPHONE



MEMBRE ASSOCIÉ

M. et Mme MAURICE LEVEQUE

C. C. A. 137 80056

Lotissement «Le Garel» - Pavillon 29

69530 BRIGNAIS

Ets FRESAFOND
AGENCE ET DÉPOT RHONE-ALPES
DES PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS

TURCO - FRANCE

20, rue du Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.40.22 - 805.42.34

Les classes en "2"

Est-il besoin de présenter les buts et aspirations de l'Amicale des Classes en «2» qui, cette année, a connu un succès qui ne s'est pas démenti depuis la première soirée du 27 février, la Fête des Classes le 9 mai, sa participation active à la Fête de la Jeunesse des 26 et 27 juin et enfin le mâchon qui, une fois encore, avant de passer le flambeau à nos successeurs, nous réunissait à la «Vidaude» le 13 novembre dernier.

Sous l'impulsion d'une solide équipe de bons copains qui avaient pris en main la responsabilité de l'organisation pour le président Roger FRANCE; de l'administration pour le secrétaire Henri BOURRAT; et de la trésorerie dont se chargeait Yves MARTIN.

Avec l'aide et le soutien de beaucoup d'autres, qui décoraient le «petit train», transportaient le matériel aménageaient les salles, etc... Elle se fit l'auteur de très bons moments.

Le sens de ces manifestations



successives est bien sûr d'animer la ville, de créer ou de renouer des liens d'amitié, d'élargir le nombre de ses connaissances, d'établir entre les participants des diverses décades, qui se côtoient sans arrière pensée, un climat de

sympathie qui, d'année en année, s'élargit à l'ensemble de la commune, unissant anciens et nouveaux Brignairots, soudant une population bien mieux qu'un long discours. N'est-ce pas là, l'essentiel?

Club de la bonne humeur

Siège : Les Arcades, bd. de Schweighouse, Brignais.
Buts : Susciter et entretenir des relations amicales entre ses membres et organiser des activités culturelles et de loisirs, sorties, voyages, etc.

Président : Louis REURE, rue Général-de-Gaulle. Tél. 805.11.31.

Secrétaire : Mme Marie MASSON, Les Arcades.

Trésorier : M. MAZARD, Les Arcades.

Conditions d'adhésion :

— Âge : 60 ans.

— Cotisation : 30,00 F membre titulaire.

— Ne pas être taciturne mais optimiste...

Nombre total d'adhérents : 151 membres dont 101 habitent dans Brignais et 50 aux Arcades.

Projets : différentes sorties dans les environs.

Calendrier des manifestations pour 1982-1983 : difficile à établir étant donné l'âge moyen de nos membres et nos activités quelque peu réduites surtout pendant l'hiver.

Mademoiselle MORON

59, rue Général-de-Gaulle - Tél. 805.11.14

**TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
TERRAINS - VILLAS - MAISONS**

Association loi 1901, notre Club, qui a plus de dix ans, réunit une grande majorité de dames. Nous nous retrouvons les jeudis après-midi à la Résidence des Arcades, ce qui facilite la participation des résidents : jeux divers de société, de cartes, de boules pendant l'été, goûters.

Des personnes bénévoles transportent en voiture les membres qui se déplacent difficilement ; nous en profitons pour les remercier vivement.

Notre Club participe également aux activités organisées aux Arcades : films, conférences, projections. Une grande vente-exposition a lieu pendant l'hiver.

Plusieurs fois dans l'année, nous faisons des sorties en car avec repas, car nos membres sont tous gourmands et surtout gourmets.

Chaque année un grand voyage de huit jours, généralement à l'étranger, est organisé; nous avons déjà visité en partie l'Italie, l'Espagne, le Tyrol et à nouveau l'Italie en septembre dernier.

Le grand plaisir de nos membres est de se retrouver dans une ambiance chaude, sympathique qui se prolonge heureusement dans la vie de tous les jours. On aime se rencontrer, bavarder. De vrais liens d'amitié se sont ainsi créés entre les personnes âgées de Brignais. Le but de notre Club est ainsi vraiment atteint, d'autant plus que tout se fait dans la **bonne humeur**.

Conseil de parents d'élèves du collège Jean Zay F.C.P.E. (R. ANDRIEU)

Le conseil de parents d'élèves C.P.E. est l'association de base d'une importante fédération (Fédération de Conseils de Parents d'Elèves F.C.P.E., président national R. ANDRIEU), qui regroupe une centaine de milliers de parents sur l'ensemble du pays. Le champ d'action d'un C.P.E. est vaste, et les parents en participant à la vie de l'établissement, ont à agir afin que l'école soit mieux adaptée aux problèmes de notre temps, et sache par un système d'éducation ouvert sur la vie, former l'homme, le travailleur, le citoyen de demain afin de ne pas subir les événements mais de les dominer. Sur le plan local existent différentes commissions dont : conseil de classe, information, échange linguistique, ski, etc... Le C.P.E. est également présent au sein du collectif transport, de la M.J.C., etc... Son souci est d'être à l'écoute des différents problèmes qui peuvent surgir au fil des jours et d'intervenir rapidement avant qu'il ne soit trop tard.

Pour tous renseignements ou informations s'adresser : C.P.E. Jean Zay (boîte aux lettres dans le hall d'entrée du collège).

BUREAU DU C.P.E. COLLÈGE JEAN ZAY

Président : Philippe MERLIN, 11, domaine de la Côte, Brignais.

Vice-Présidente : Annie VIAL, 2, chemin de Chantevent, Brignais.

Secrétaire : Eliane MERLE, 22, chemin des 4 Vents, Brignais.

Secrétaire-Adjoint : Pierre LAVAL, 2 bis, rue Général de Gaulle, Brignais.

Trésorière : Jeannine CESAR, chemin des Pépinières, Brignais.

Trésorière-Adjoint : Chantal RESCHE, chemin du Champ du Mont, Brignais.

Commissions :

Echanges linguistiques : Daniel JANTET.

Conseils de classe : Annie VIAL, Bernard TOURNIER.

Journal : René ESCOFFIER.

Confédération Syndicale du cadre de vie

Siège : 3, rue des 4-Saisons, Brignais.

Président : VIAL Pierre.

Secrétaire : FAVRE Joselyne.

Secrétaire pour la Résidence des Pérouses : CANICIO Esther.

Secrétaire pour la Résidence de la Compassion : CHABANNE Jacques.

Trésorières : FRANDINO Monique et PONTVIANNE Paulette.

Notre But : Nous situant dans le même axe que les organisations ouvrières, notre but est de prendre en compte dans l'action globale, tout ce qui touche les travailleurs dans leur vie quotidienne, notamment en ce qui concerne l'habitat, la santé, l'école, la consommation, l'environnement. Ceci en les aidant en tant qu'usagers et consommateurs à exercer leurs droits et à défendre leurs intérêts.

Le syndicat de Brignais intervient principalement :
— dans le domaine du logement (défense du locataire, lutte contre les saisies et les expulsions);
— au niveau de la consommation (défense du pouvoir d'achat, lutte contre la hausse des prix, défense du consommateur);
— en urbanisme : défense du cadre de vie, protection de l'environnement.

Conditions d'adhésion : carte familiale, cotisation en fonction des revenus.

Ecole de musique de Brignais

(Section de l'Association Musicale) 1, rue Bovier-Lapierre, Brignais.

Les activités s'adressent tout particulièrement aux enfants : éducation musicale, apprentissage instrumental, création et développement d'ensembles instrumentaux, cours de solfège, chorale d'enfants, cours de nombreux instruments.

Composition du bureau :

Vice-présidente : Denise CHERMETTE, chemin du Vert-Pré, Brignais, tél. 805.38.50.

Secrétaire : Jean BERNOUD, chemin Barray, Brignais, tél. 805.59.35.

Trésorière : Hélène BILLON, chemin Bonneton, Orléans, tél. 805.19.15.

Chargée de direction : Pascale BOISSERIN, rue de Janicu, tél. 805.37.35.

Condition d'adhésion : à partir de cinq ans.

Cotisation : selon quotient familial.

Nombre d'adhérents : 300.

Projets : développement des ensembles instrumentaux. Manifestations prévues pour 1982-1983 : journée « Porte ouverte » 7 mai 1983 (groupe scolaire Claudius Fournion); fête de l'école de musique : 11 juin 1983 (salle des fêtes).

N.B. - Composition du bureau susceptible de modifications après assemblée générale.

Espérance et Vaillantes de Brignais

Siège : salle Pariset, avenue de Verdun.

Affiliations : F.S.C.F., F.F.A., F.F.T.T.

Pour la 72^e fois pour les garçons, et la 41^e pour les filles, c'est reparti en septembre.

Un peu disséminé, il est vrai suivant les exigences de chaque activité : salle Pariset, gymnase municipal, complexe Minssieux, aux Arcades, et à Givors pour l'activité piscine.

• **ATHLÉTISME. Responsable** : Agnès COMPERON, tél. 805.28.17.

Une bonne quarantaine de jeunes pratiquent l'athlétisme à l'Espérance. L'activité hivernale que constitue le cross reste pour tous une merveilleuse préparation et permet de pouvoir ensuite se spécialiser en piste. Tous disputent les diverses compétitions réservées à leur catégorie dans la Ligue du Lyonnais et du Comité du Rhône sans oublier le « Fédéral » qui s'est déroulé la saison écoulée à Besançon.

• **BATTERIE-FANFARE. Responsable** : Pierre JACQUET, tél. 805.27.79.

Il est bon de rappeler que la musique a été à l'origine de l'Espérance et qu'elle fut à l'honneur très longtemps. Pourtant il y a deux ans, en décembre 1980, lorsque une quinzaine d'anciens reprirent un instrument, c'était plus pour le plaisir de se retrouver qu'autre chose. Aujourd'hui, après deux années d'efforts et d'amitié retrouvée, les résultats sont là :

— 3^e de la Ligue de Lyonnais F.S.C.F.

— 2^e du département au Concours de Grammond.

Il faut donc maintenant viser plus haut.

Après les inaugurations de toutes sortes, et les cérémonies officielles, il s'agit de travailler des musiques aux rythmes nouveaux, d'inspiration très souvent « à l'américaine » qui font que la Batterie-Fanfare annonce la joie et qu'il n'est nullement exigé alors d'avoir le petit doigt sur la couture du pantalon.

• **GYMNASTIQUE MASCULINE. Responsable** : J. AUDISIO, tél. 805.06.84.

Encore une activité datant de la fondation de l'Espérance. Les « gyms » masculins participent eux aussi à tous les concours de l'Union du Rhône de la F.S.C.F.

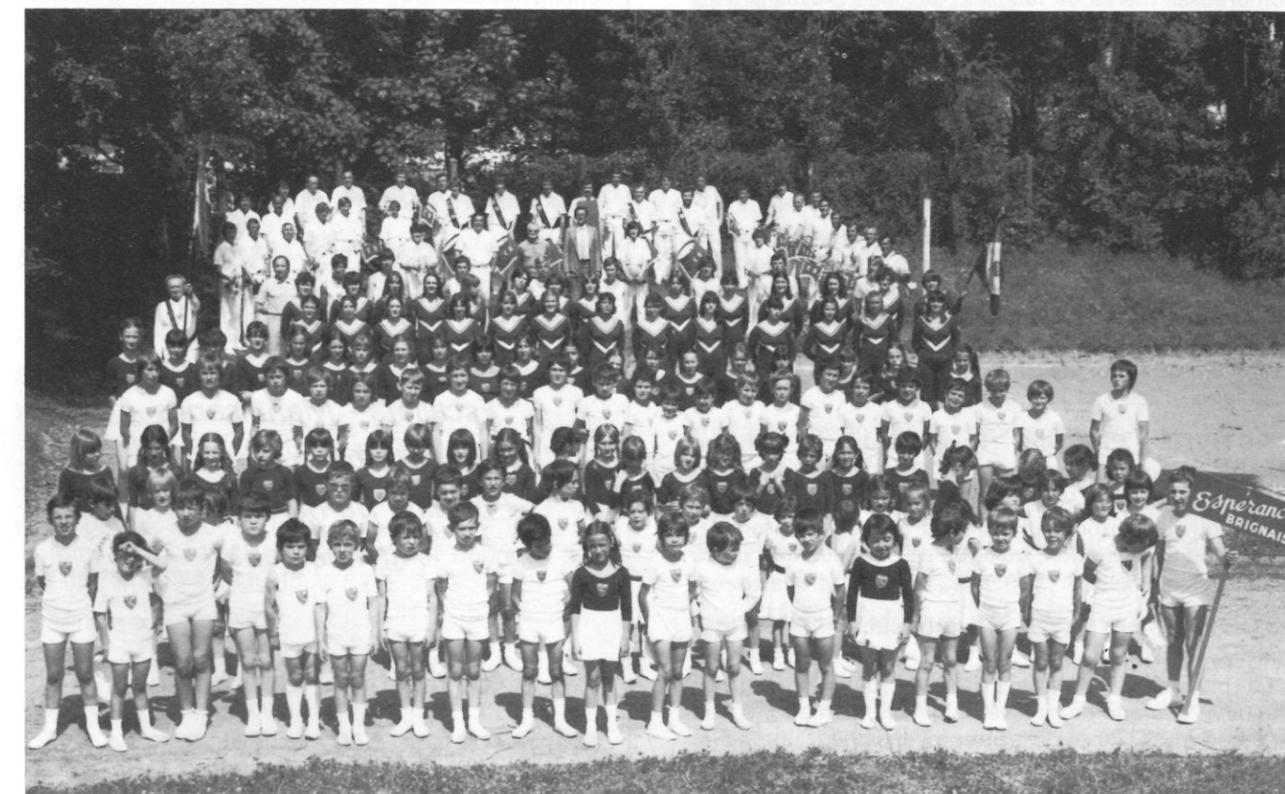
La saison écoulée a été particulièrement brillante. Au Fédéral de Firminy en juin dernier, les pupilles se sont classés troisièmes et les poussins deuxièmes du département. Qui dit mieux ?

• **GYMNASTIQUE FÉMININE. Responsable** : Bettina BALEYDIER, tél. 805.17.33.

Les « Vaillantes » elles, ont passé une année particulièrement chargée. Dame ! fêter ses quarante ans quand on est une fille, ne devait pas passer inaperçu. C'est cependant ce qu'elles sont arrivées à faire en compagnie de quelque 1.500 gyms du Rhône, à l'occasion du Concours Départemental en juin dernier. Et l'on se souvient de ce spectacle haut en couleur que fut la fête du samedi soir.

Tout ça, c'est déjà du domaine du passé, et le redémarrage ayant été plus que satisfaisant, nos féminines pensent déjà à l'été prochain pour un nouveau championnat fédéral sans doute en région parisienne.

Photo J. DUGAS



►► vie des Associations

Espérance et Vaillantes de Brignais (suite)

• GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE. Responsable : Chantal VIRET, tél. 805.40.36.

Troisième année d'activité pour cette discipline encore toute neuve, une spécialité qui rencontre une belle audience auprès des filles. Les premiers résultats enregistrés, compte tenu des possibilités très réduites dues aux difficultés d'utilisation de locaux adéquats, sont flatteurs, notamment aux derniers championnats fédéraux à Caluire et à Bourges.

• TENNIS DE TABLE. Responsable : Jean DARET.

On se renvoie toujours la balle de plus en plus et de mieux en mieux, ce jeu devenu sport qui demande à chacun de serrer la main de son adversaire continue son bonhomme de chemin. Pour la saison en cours, trois équipes disputent les championnats de la F.F.T.T.

L'équipe 1 en régionale, pratique la douche écosaise en commençant la saison de façon catastrophique, et en la terminant aux places d'honneur sur les chapeaux de roue.

L'équipe 2 en départementale a du solide, formée de joueurs chevronnés actuellement en grande forme.

L'équipe 3 comporte les jeunes joueurs qui doivent faire leurs classes ; ils sortent dans la majorité des cas des écoles de tennis de table, soit le samedi (8 à 10 ans), soit le mercredi (12 à 14 ans). Enfin deux équipes disputent actuellement les coupes fédérales F.S.C.F. et ont eu à deux reprises l'honneur d'aller en finale, alors jamais deux sans trois.

• GYMNASTIQUE-DÉTENTE. Responsable : Elyane GAUDIN, tél. 805.13.17.

Encore une activité bien connue et appréciée par de nombreuses mères de familles, destinée à satisfaire les sportives et les autres, grâce à un travail physique basé sur les assouplissements et le maintien, ce qui n'exclut pas en tout cas l'esprit de groupe et un traditionnel « mâchon annuel ».

Bravo les dames !

• GYMNASTIQUE DÉTENTE 3^e âge ou âge avancé. Responsable : Elyane GAUDIN.

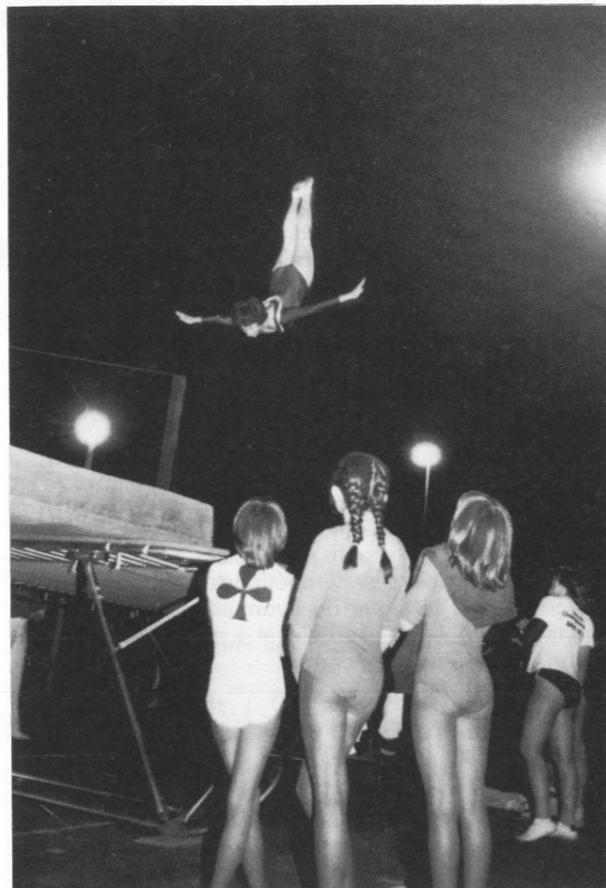
Troisième saison d'activité pour cette tranche d'âge, si convoitée par toutes les formes de publicité, destinée aux femmes et aux hommes — surtout celles et ceux qui ont des problèmes physiques, et ceux qui, disons-le, ont de la peine à sortir de chez eux — offre une possibilité de retrouver un bon usage de leur corps que la fatigue et les ans leur ont fait perdre.

• ACTIVITÉ PISCINE. Responsable : Elyane GAUDIN.

Chaque semaine, le lundi soir, à la piscine de Givors, cette activité permet aux familles de nager ensemble, de s'initier à la natation, voire de se perfectionner grâce à un maître-nageur.

• FOOTING-DÉTENTE. Responsable : Arlette LOPEZ, tél. 805.25.26.

La plus simple des activités de détente, il suffit d'avoir le courage de se lever le dimanche matin, d'aller au stade à 9 h. 30 et de trotter joyeusement une heure durant. La plus simple, oui, mais pas forcément la moins difficile !



MENUISERIE GÉNÉRALE

Paul BERTHINIER

FABRICATION - POSE

*Escaliers - Menuiseries
(standard ou sur mesure)
Portails, Barrières, etc...
Agencement*

40, rue de la Giraudière

69530 BRIGNAIS Tél. 805.24.52

Fédération des Guides et Scouts d'Europe

Siège : Château Landon 77570.

But : Education des jeunes par la pratique du scoutisme authentique de Baden Powel. Complémentaire de l'action éducative des parents, le scoutisme met à la disposition des familles des méthodes éducatives éprouvées depuis plus de 60 ans.

Président et chef de groupe garçons : Bernard BRUNOT, Brignais, tél. 805.26.91.

Vice-Présidente et cheftaine du groupe filles : Françoise SENECLAUZE, Montagny, tél. 848.75.80.

Trésorier : Philippe CHABUT, Brignais.

Activités : activités de plein air (vie dans la nature, expression, orientation, « débrouillardise ». Sortie pédestre « à la boussole ». Camp d'été. Le scoutisme est une méthode d'éducation active : grands jeux, découverte de la nature, chants, mimes, travaux manuels, efforts physiques, endurance...) et d'apostolat des jeunes. Mouvement catholique.

Conditions d'adhésion : Age : louvettes et louveteaux de 8 à 12 ans ; guides et éclaireurs de 12 à 16 ans ; aînés + de 16 ans.

Nombre total d'adhérents : 125 enfants et jeunes, représentant 88 familles.

Projets : monter une deuxième troupe à Brignais ; grand camp d'été ; reconstruction de la passerelle en Barry.

Calendrier des manifestations pour 82-83 : 5 mars 1983, salle du gymnase, 10^e anniversaire de la création du mouvement sur Brignais.

Fédération Française de Hatha-Yoga

Ligue Rhône-Alpes-Auvergne - Section de Brignais.

Cours de yoga.

Responsables :

— M. REURE. Tél. 805.11.31. Cours du lundi matin de 10 h. à 11 h.

— Mme SCAGLIOTTI. Tél. 805.12.71. Cours du mardi matin de 9 h. à 10 h.

— Mme FLASSAYER. Tél. 805.43.14. Cours du mardi soir de 18 h. 15 à 19 h. 15.

Cotisation trimestrielle.

Licence et assurance annuelle : F.F.H.Y.

Nombre total d'adhérents : 50.

Tous les cours ont lieu au local social n° 1 de La Compassion, suivant le calendrier scolaire.

Un bijou

GABRIEL KRAFFT

le charme en plus

création - fabrication

110, rue Général-de-Gaulle

BRIGNAIS

Tél. 805.12.64

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

COMITÉ DE BRIGNAIS

Siège : Mairie de Brignais.

Les buts de la Fédération : renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, et leur permettre d'assurer la sauvegarde de leurs droits.

Principaux responsables à contacter :

Président : M. Paul ROCHEFORT, Tél. 805.39.38.

Vice-Président : M. René LARGERON, Tél. 805.08.06.

Secrétaire : M. Jean GILARDONE, Tél. 805.24.26.

Trésorier : M. Michel MAIGRET, Tél. 805.30.05.

Responsable juridique : M. Raymond DURET, Tél. 805.31.25.

La Fédération met à la disposition des adhérents : son service juridique et social, mutuelles, maisons familiales, colonies de vacances, son journal mensuel. La cotisation annuelle est de 55 F.

Jeunes-Emploi-Formation

Depuis les bulletins n° 10 de mai et 11 de septembre 1982, nos jeunes ne sont pas restés inactifs. Nous leur avons demandé de rédiger un rapport d'activité. Comme nous l'avons déjà souligné, nous nous devons d'aider les jeunes de Brignais à réussir leur insertion professionnelle. **M.T.**

• Rapport d'activité - Permanence d'accueil Brignais :

La permanence est ouverte depuis juillet 82, le fonctionnement a été assuré par différentes personnes bénévoles ou travailleurs sociaux (au total six personnes). Elle fonctionne le jeudi de 16 h. à 19 h.

• L'accueil :

L'accueil correspond à une première prise de contact et à une série d'entretiens suffisants pour élaborer avec le jeune une ébauche de projet professionnel.

Chaque jeune a un dossier qui commence par la fiche d'accueil, complétée par des notes prises au cours des entretiens.

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons reçu 84 jeunes dont 47 différents. Les autres s'étant présentés plusieurs fois à la permanence.

Nous disposons d'un dossier pour 50 jeunes de 16 à 18 ans et 35 jeunes de plus de 18 ans. 95 % de ces jeunes habitent la commune de Brignais.

La réorganisation de la permanence devrait nous permettre d'établir différents fichiers afin de mieux orienter le jeune.

• Permanence S.O.A. et stage d'insertion :

Depuis janvier, date à laquelle la maison des jeunes propose ce projet et depuis la création de la commission jeunes-emploi-formation, nous avons pu obtenir la mise en place de :

Permanence : officiellement, une antenne de la cellule d'accueil d'Oullins. La permanence fonctionnera durant l'année 1983 (ce qui implique accueil, recherche d'informations, contact avec les employeurs).

S.O.A. (Stage d'Orientation Approfondi) : stage d'orientation approfondi de cinq semaines pour 15 jeunes en novembre.

Stage d'insertion : stage d'insertion sociale de dix mois pour 16 jeunes.

• Financement :

Le financement du S.O.A. et du stage d'insertion provient d'une enveloppe accordée dans le cadre du dispositif 16-18 ans. Il permettra l'embauche d'une personne à temps plein plus une personne à quart de temps. Il s'agira d'un contrat de co-traitance entre la maison des jeunes et le GRETA, le personnel étant salarié du GRETA.

• La recherche d'information :

Un travail très important a été fait à la mise en place de la permanence. Un travail plus approfondi et un

contact direct avec les différentes administrations, entreprises ou centres de formation doit être engagé. Ce travail n'a pu être effectué correctement.

• Relations avec les employeurs :

Notre projet initial comprenait la priorité de cette démarche. Grâce à la Municipalité qui nous a apporté son soutien, nous avons pu créer une dynamique qui a permis aux employeurs de participer à la commission jeunes-emploi-formation. Nous avons déjà rencontré de nombreux employeurs, mais le temps nous manque pour mener à bien ce travail.

Malgré tout, notre action a eu de nombreux résultats. : — répertorier les jeunes de notre secteur sortis du système scolaire sans formation véritable ou sans emploi et entrer en relations avec chacun d'eux ; — meilleure connaissance des problèmes réels de ces jeunes ; — proposer des solutions à un certain nombre d'entre eux (apprentissage, emploi, etc.).

J.J. THEVENON.

La gymnastique volontaire à Brignais

Une nouvelle section de gymnastique volontaire vient de se créer à Brignais. Les séances sont animées par des monitrices diplômées par la Fédération Française d'Education Physique Volontaire (F.F.E.P.G.V.). Ces séances ont pour but d'amener l'adulte vers un bien-être général par le jeu d'exercices appropriés et soigneusement adaptés.

Nos sections sont ouvertes à toutes, à partir de 18 ans, pour un prix modique de 150 F par an, assurance comprise.

Les cours ont lieu cette année au local de La Compassion 1, le lundi de 14 h. 30 à 15 h. 30 et le jeudi de 8 h. 45 à 9 h. 45. Les inscriptions sont prises sur place.

Pour tout renseignement, téléphoner à la présidente, Mme Michèle RAKOUTZ (805.51.40) ou à la Secrétaire, Mme Monique GAUDIN (805.42.85).



Fleurina

140, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 805.08.54

Décoration florale - Mariages - Travaux mortuaires
Livraison à Domicile **SERVICE INTERFLORA**

Maison des Jeunes de Brignais

Siège : bd. des Sports, Brignais. Tél. 805.44.29.

Etre une Maison des Jeunes, c'est être un lieu d'accueil de tous les jeunes, un endroit où ils peuvent se rencontrer autour d'activités diverses et de loisirs éducatifs; c'est aussi prendre en compte leurs problèmes de scolarité et d'emploi.

A Brignais, nous voulons permettre la cohabitation, puis la rencontre, de différents groupes de jeunes qui actuellement s'ignorent et s'excluent les uns les autres. Cela ne va pas sans difficultés!

Mais cet objectif, indispensable à une vie sociale et communale équilibrée, ne sera atteint qu'avec la collaboration de toutes les associations et les personnes concernées. Ainsi l'action menée par la Maison des Jeunes sur l'emploi/formation (cf. bulletin municipal n° 11) à Brignais n'a pu aboutir que grâce à la prise de conscience et la mobilisation des associations, des employeurs, de la Municipalité et des travailleurs sociaux.

Dans ce cadre-là :

— une permanence d'accueil et d'orientation a lieu en Mairie tous les jeudis de 16 h. à 19 h. ;
— un stage d'insertion sociale pour 15 jeunes de 16 à 18 ans a débuté en novembre.

CARRELAGE

REVÊTEMENT

ARTISANAL

qual. ★ A 1107

Nicolas

MARSELLA

« Les Pivoines » A2

170, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.27.39

Autres activités régulières de la Maison des Jeunes :

ATELIERS :

• **Danse Modern'Jazz :** jeudi de 18 h. à 19 h. 15 à la Maison des Jeunes.

Age : 16 ans minimum.

Prix : 20 F carte M.J. + 120 F par trimestre.

Inscriptions : J.J. THEVENON, Tél. 805.44.29 - A. DENIS, Tél. 805.55.49.

• **Théâtre :** à la Maison des Jeunes, jour variable décidé par les participants.

Inscriptions : M.J., J.J. THEVENON, Tél. 805.44.29.

• Boxe française :

— moins de 16 ans : mercredi de 16 h. à 17 h. 30, au gymnase.

Prix : 20 F carte M.J. + 30 F licence annuelle + 120 F par trimestre.

— plus de 16 ans : lundi de 19 h. à 20 h. 30, au gymnase.

Prix : 20 F carte M.J. + 60 F licence annuelle + 140 F par trimestre.

Inscriptions : M.J., J.J. THEVENON, Tél. 805.44.29.

PLEIN AIR :

• **Sorties de ski de piste** avec la M.J.C. de Chapost. Les dates seront communiquées en décembre.

• **Sorties en montagne :** escalade, randonnée... Renseignements et inscriptions : J.P. PEILLON, Tél. 805.55.49 et M.J. Tél. 805.44.29.

Sorties de planche à voile : à partir d'avril 1983.

FOYER :

• **Baby-foot, ping-pong, musique, jeux de société.**

Ouvert :

le mercredi de 14 h. à 18 h.

le vendredi de 16 h. à 18 h.

le samedi de 14 h. à 18 h.

Pour toute information ou proposition, aller voir ou téléphonez à Jean-Jacques THEVENON au 805.44.29, pendant les heures d'ouverture du foyer.

**TRANSPORTS
Berthet-Dormont**

TRANSPORTS SOUS TEMPÉRATURE
DIRIGÉE

Entreposage basse température

Lieu-dit « Chiradie »

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.17.77

►► vie des Associations

La randonnée sans bornes

Siège : rue des Ronzières, Brignais.
But : randonnées pédestres.

Président : Jean-Marc MATHEY. Tél. 805.54.86.

Secrétaire : Robert ROUX.

Trésorier : Claire MATHEY. Tél. 805.54.86.

Conditions d'adhésion : cotisation 50 F pour l'année.

Nombre total d'adhérents : 25 adhérents.

Principales activités :

- Balades d'une journée (le dimanche) avec grillades sur feu de bois.
- Un week-end camping.
- Quelques sorties de ski de fond.

Pour tous renseignements, téléphoner à M. Jean-Marc MATHEY au 805.54.86.

Secours Catholique

Permanence : premier samedi du mois, de 9 h. à 11 h. 30, au 143, rue Général de Gaulle, salle n° 3.
Tél. 873.75.63 - 805.10.06.



**ASSURANCES
MUTASUDEST**
AMA SAMDA SORAVIE



Près de chez vous à BRIGNAIS

le bureau
MUTASUDEST

158, avenue Général-de-Gaulle
Tél. 805.09.51

**TOUS LES MATINS
DE 8 H A 12 H
SAUF LE MERCREDI**

MUTASUDEST 50 rue de Saint Cyprien 69009 LYON - Organisme régu par l'article 1235 du Code Rural - Tél (71) 864 81 90
SAMDIA Société d'Assurance Moderne des Agriculteurs, 126 Piazza More d'Essi, 93167 NOISY LE GRAND CEDEX
S.A. au capital de 100 000 000 F - R.C. Paris 842 01397
SORAVIE Société des Organisations Agricoles Mutuelles pour l'Assurance Vie, 8 10 rue d'Astorg 75380 PARIS CEDEX 08
S.A. au capital de 30 000 000 F - R.C. Paris 72 B 607
Entreprises régies par le Code des Assurances

Pour NOËL

**les jouets - les jeux
les cadeaux**

chez **EUDES**

Choix - Service - Livraison

113, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Téléphone (7) **805.19.78**

Parents d'Elèves des Ecoles Publiques (P.E.E.P.)

Siège : 27, rue Gentil, 69002 Lyon.

Buts : représentation des parents d'élèves auprès des conseils d'école, conseils d'établissement, commissions d'action scolaire, cantines scolaires.

Président : Jean LISMONDE. Tél. 805.15.21.

Vice-Présidente : Claude-Françoise COUDERT. Tél. 805.42.57.

Trésorière : Yvette DELACONDEMINÉ. Tél. 805.16.01.

Secrétaire : Jean-Paul COTTIER. Tél. 805.00.20.

Conditions d'adhésion : être parents d'élèves scolarisés à Brignais.

Nombre d'adhérents : 80 familles.

Manifestation prévue : après-midi récréatif : dimanche 19 décembre 1982, salle des réunions du complexe sportif Pierre Minssieux.

le chêne chez **GAROLA**

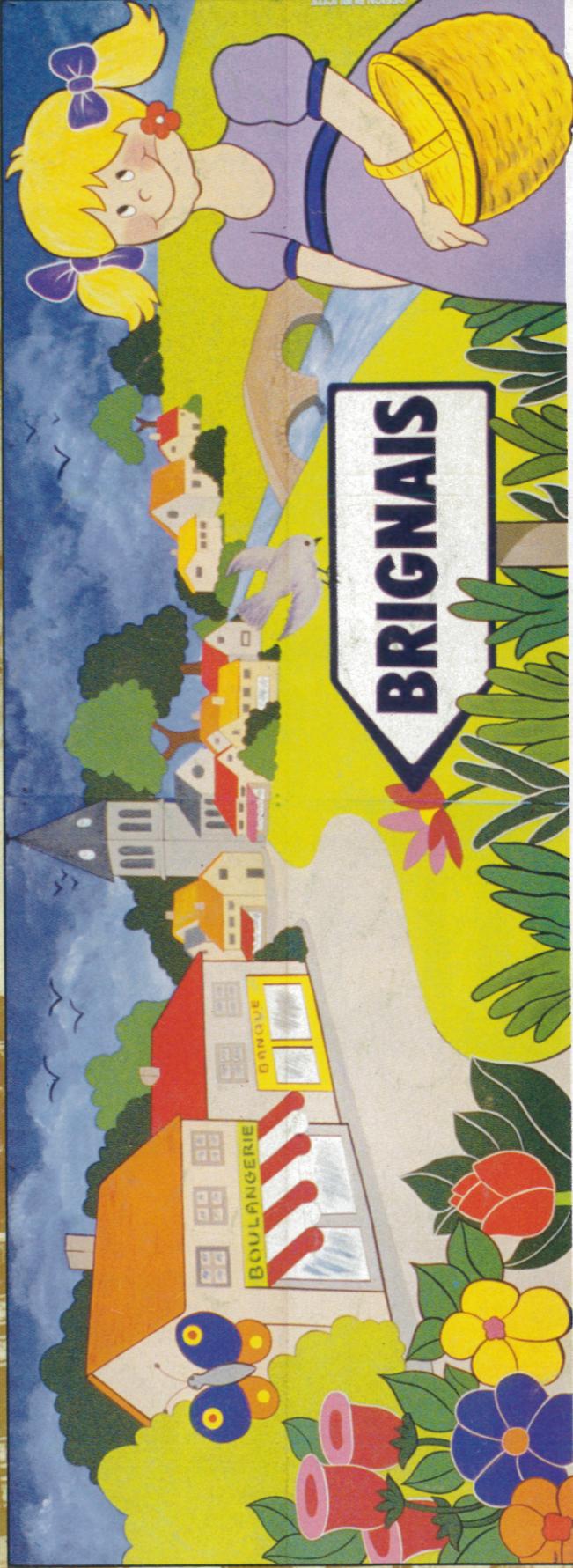
Collection signée "de Tonge"
chez GAROLA.

Chêne massif de France,
meubles assemblés à l'ancienne
patinés façon antique



Meubles GAROLA LYON-Brignais

Fermeture dimanche et lundi matin, 8 rue du Général de Gaulle - 69530 Brignais - tél. 805.25.77



ACHETER DANS VOTRE VILLAGE C'EST L'AIDER A ÉVOLUER